

Sans-abrisme au féminin : sortir de l'invisibilité

Recherche-action sur les violences faites aux femmes les plus précaires (sans abri)

et préfiguration d'un centre de jour pour femmes



Un toit
Pour te reposer le jour
Un centre pour se centrer
Ton repère en journée, unité de lieu et de temps
Comme une référence pour nous
Pour les femmes sans boussole de nuit
Pour les femmes assourdies
Sans toit ni matelas
Le point fixe des femmes sans domicile
Disons bonjour au « nous »
Plus d'isolement
Adieu solitude de sans-abri
Nous sommes dans un texte collectif fleurissant,
dont nous serions les mots agissants

Marie, atelier d'écriture, novembre 2021

SOMMAIRE

Remerciements

Introduction

Méthodologie

Première partie. Le sans-abrisme au féminin : constats et enjeux

1. Des chiffres sous-évalués

- *Approcher le sans-abrisme caché par la marge*
- *L'homme le plus pauvre de Bruxelles est une femme*

2. En amont de l'errance, des parcours lourds de violences

- *Un secteur inégalement armé face aux violences conjugales*

3. Stratégies de résistance à l'enfer de la rue

- *La peste ou le choléra*
- *Des associations démunies face aux violences sexuelles*

4. Un secteur pensé au « masculin universel » qui se questionne

- *L'idéal de mixité à l'épreuve de la réalité*
- *Le malaise des travailleuses*
- *Sans-abrisme et droits des femmes : deux secteurs qui se connaissent peu (ou mal)*

Deuxième partie. Recommandations

Un dispositif d'accueil de jour bas seuil, par et pour les femmes

Conclusion

Bibliographie

TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE	2
TABLE DES MATIERES	3
REMERCIEMENTS	6
INTRODUCTION	7
MÉTHODOLOGIE	9
PREMIÈRE PARTIE. LE SANS-ABRISME AU FEMININ : CONSTATS ET ENJEUX	19
1. DES CHIFFRES SOUS-ÉVALUÉS	20
2. EN AMONT DE L'ERRANCE, DES PARCOURS LOURDS DE VIOLENCES	33
3. STRATÉGIES DE RÉSISTANCE À L'ENFER DE LA RUE	44
4. UN SECTEUR PENSÉ AU « MASCULIN UNIVERSEL » QUI SE QUESTIONNE	53
DEUXIÈME PARTIE. RECOMMANDATIONS	67
CONCLUSION	73
BIBLIOGRAPHIE	76
ANNEXES	89

Colophon

Sans-abrisme au féminin : sortir de l'invisibilité - Recherche-action sur les violences faites aux femmes les plus précaires (sans abri) et préfiguration d'un centre de jour pour femmes

Autrice

Elodie Blogie, chargée de projet, L'Ilot

Coordination et facilitation pour L'Ilot

Ariane Dierickx, directrice générale

Aude Garely, conseillère stratégique

Sarah Goffin, chargée de projet

Éditeur responsable

L'Ilot – Sortir du sans-abrisme. 73, Rue de L'Église, 1060 Bruxelles

Comité d'accompagnement

Barbara Brunisso, Direction de l'Égalité Des Chances du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Cellule pour la réduction des inégalités sociales et de la lutte contre la pauvreté

Pieter-Jan De Buyst, Equal Brussels

Déborah Kupperberg, Direction de l'Égalité des Chances du ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Cellule pour l'élimination des violences faites aux femmes

Lauraline Michel, Direction de l'Égalité des Chances du ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles, Cellule pour l'élimination des violences faites aux femmes

Anne-Sophie Tirmarche, Cabinet de la ministre Bénédicte Linard en charge de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes

Maïté Warland, Cabinet de la ministre Bénédicte Linard en charge de l'Enfance, de la Santé, de la Culture, des Médias et des Droits des Femmes

Comité de pilotage

Frédéric Benne, Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales (CPVCF)

Hajar Boukhari, asbl DIOGENES vzw

Elisabetta Cinzia Rosa, UCLouvain

Noémie Emmanuel, UCLouvain

Margaux Hallez, DoucheFLUX

Valérie Lootvoet, Université des femmes

Louise Metrich, Vie Féminine (jusqu'en juillet 2021)

Groupe de femmes expertes du vécu

Aïcha

Cindy

Fatiha

Joëlle

Joanna

Marie

Martine

Sarah

Ainsi que C., D., H., M. et M.

Mise en page

Nina Closson

Publication

Janvier 2022

Remerciements

Cette étude exploratoire a été menée grâce à un double subside, provenant d'une part d'Equal Brussels via l'appel à projet « *Violences faites aux femmes 2020* » et, d'autre part, de la Direction de l'Égalité des Chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dans le cadre d'un appel à projet « *visant à lutter contre les violences faites aux femmes et aux filles dans un contexte post-covid* ».

Cette recherche-action n'aurait cependant pas été possible sans l'implication des membres du comité de pilotage et des expertes du vécu qui ont accompagné le projet. Nous tenons donc à remercier nos partenaires au sein du comité de pilotage : Hajar Boukari, pour l'asbl DIOGENES vzw, Margaux Hallez, pour DoucheFLUX, Frédéric Benne pour le Centre de Prévention des Violences Conjugales et Familiales (CPVCF), Valérie Lootvoet pour L'Université des femmes, Louise Metrich pour Vie Féminine, ainsi que Noémie Emmanuel et Elisabetta Cinzia Rosa, toutes deux rattachées à l'UCLouvain. Les associations précitées ont, aux côtés des différents services de L'Ilot, contribué à constituer un groupe de femmes ayant vécu ou vivant toujours une situation de sans-abrisme. Les associations Source ASBL, New SamuSocial, et Voix des Sans Papiers, ainsi que la formation « Pair-aidance » de l'Université de Mons, ont également complété le panel de participantes.

Nous tenons évidemment à remercier les expertes du vécu elles-mêmes. Treize femmes qui ont pris part au projet, parfois pour quelques séances ou tout au long du processus : Aïcha, Cindy, Fatiha, Joëlle, Joanna, Marie, Martine, Sarah, mais aussi C., D., H., M. et M.

Les interlocuteur.rice.s rencontré.e.s lors de la première phase d'entretiens ainsi que les personnes prenant part à notre journée de « *challenging* », à la fin du processus, ont largement nourri cette recherche.

Enfin, Sophie Barthélémy (Atoutexte), via les ateliers d'écriture qu'elle a animés à la fin du processus, a permis aux femmes du groupe d'expertes du vécu de mettre des mots sur leur participation au projet et sur leur vision d'un futur centre de jour pour femmes. Leurs textes ouvrent, clôturent et structurent ce rapport. Plus encore : ils lui donnent chair et puissance.

Introduction

On n'accompagne pas des femmes sans abri comme on accompagne des hommes sans abri. Parce que leurs trajectoires de vie sont différentes, parce que leurs besoins et leurs attentes sont spécifiques, les approches à développer et les outils à mettre à leur disposition doivent être différents.

Aujourd'hui dans le secteur sans-abri, force est de constater que ce n'est pas (suffisamment) le cas. Et L'Ilot n'échappe pas à ce constat.

Après avoir pendant plusieurs décennies construit son offre de services pour répondre à une demande provenant très majoritairement d'hommes seuls, le secteur sans-abri a peiné – et peine encore – à s'adapter à l'évolution de ses publics. Ces dernières années, les opérations de recensement de la population sans-abri en région bruxelloise ont notamment fait apparaître une présence de plus en plus massive de femmes et de familles (majoritairement des mères monoparentales).

Et rien n'est moins étonnant : toutes les études et statistiques démontrent que la situation socio-économique des femmes est globalement moins bonne que celle des hommes et que la précarité, qui gagne chaque année du terrain et se renforcera encore à la sortie de la crise sanitaire que nous vivons actuellement, touche, tout au long de leur parcours de vie, plus gravement les femmes que les hommes.

Que ce soit en matière d'emploi, de santé, de logement, de pensions, de justice, d'équilibre entre vie privée et vie professionnelle, de place dans l'espace public, etc., les multiples causes d'inégalités entre femmes et hommes sont aujourd'hui largement connues et documentées. Pour autant, les solutions concrètes pour enrayer ces inégalités ne sont pas suffisantes, les volontés politiques pour les financer pas assez ambitieuses, les mentalités pas forcément prêtes à les accueillir.

Notre secteur malheureusement ne fait pas exception : infrastructures d'accueil peu/pas adaptées au public féminin, inadéquation des outils existants, méconnaissance des enjeux liés aux droits des femmes, insuffisance d'espaces dédiés à recueillir leur parole, manque de formation des équipes psychosociales à la problématique des discriminations (croisées) de genre, manque de données qualitatives et quantitatives sur la réalité des parcours de femmes

sont autant de freins à la mise en place d'un accueil de qualité, digne et respectueux, spécifiquement pensé pour et avec les femmes en situation ou en risque de sans-abrisme.

Au-delà des actions et projets déjà mis en place par le passé et qui constituent les premières pierres de ce nouvel édifice, L'Ilot veut aujourd'hui relever le défi d'un accueil de qualité basé sur une approche globale respectueuse des droits des femmes et visant leur émancipation.

Cela demande de remettre en question toutes nos pratiques, de changer notre regard et de retrousser nos manches pour convaincre tous ceux et toutes celles qui seront nos meilleur.e.s allié.e.s dans ce nouveau défi.

Nous compterons sur chacun et chacune d'entre vous.

Ariane Dierickx,

Directrice générale de L'Ilot

Méthodologie

Cette étude exploratoire s'est déroulée en différentes phases, à savoir une étape d'entretiens avec différents secteurs, une étape de conceptualisation du projet de centre de jour pour femmes via la mise en place d'un comité de pilotage et d'un groupe de femmes « expertes du vécu », un moment de consultation et de « challenging » du concept, et une dernière phase de rédaction. Le territoire géographique de l'étude est la Région Bruxelles-Capitale.

1. Entretiens exploratoires avec les secteurs

La première phase a consisté en une série d'entretiens semi-directifs avec de nombreuses associations. Ces interviews, effectuées avec des responsables d'association et/ou des travailleur.euse.s de terrain, visaient à affiner les constats concernant les réalités vécues par les femmes en situation ou en risque de sans-abrisme, leurs besoins et les manquements observés dans leur accompagnement à Bruxelles. En vue de n'oublier aucun profil de femmes en situation d'exclusion du logement, notamment celles vivant du « sans-abrisme caché », nous avons décidé de travailler en intersectorialité, en mêlant prioritairement le secteur sans-abri et le secteur « droits des femmes », mais en sollicitant aussi des associations spécialisées dans l'accompagnement de publics précis en risque de sans-abrisme, qui ne sont pourtant pas toujours rencontrés dans les structures habituelles du secteur sans-abri. Une solide revue de littérature sur le sujet et des entretiens avec des académiques complètent cette phase.

La première phase de recherche s'est déroulée prioritairement de mars à mai 2021, et s'est poursuivie par des entretiens ponctuels jusqu'en septembre.

Nous avons donc mené des entretiens semi-directifs, d'une durée de 1h à 2 heures, avec :

➤ **23 associations du secteur « sans-abri » dont**

- 9 dispositifs membres du dispositif hiver 86.400, pour la plupart centres de jour : Le Clos – centre de jour de L'Ilot, RestoJet, Pierre d'Angle, Source ASBL - La Rencontre (et L'Arbre à bulles), HOB0, La Fontaine, DoucheFLUX, La Consigne-Article 23 et Rolling Douche,
- 4 Maisons d'accueil pour femmes seules / femmes avec enfants / femmes et familles / victimes de violences : l'Accueil Montfort, la Maison Rue verte, Le 160 (L'Ilot) et le Centre de Prévention des violences conjugales et familiales (CPVCF),

- 1 centre d'hébergement d'urgence : le New Samusocial (à travers des travailleuses des deux hôtels pour femmes ouverts pendant le confinement, du Petit Rempart, de l'équipe de rue, et de la Casa Resalto),
- 1 service de travail de rue : asbl DIOGENES vzw,
- 3 services d'accompagnement à domicile : S.Ac.A.Do (L'Ilot), FamiHome et le service Housing first du SMES,
- 1 service d'accueil et d'hébergement pour usager.e.s de drogues : Transit asbl,
- Solidarité Grands Froids,
- BruZelles, association de collecte de protections hygiéniques pour femmes sans-abri,
- Macadam asbl, réseau intersectoriel et dispositif d'accueil bas seuil pour jeunes en errance de moins de 26 ans,
- La Fédération des maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri (AMA).
- **1 association du secteur de la santé mentale** : Le Méridien (ainsi que le SMES, déjà cité plus haut)
- **1 association travaillant avec un public de femmes migrantes**
 - La Voix des Sans Papiers (via le collectif de femmes)
- **3 associations travaillant avec des femmes ayant une activité prostitutionnelle**
 - Isala
 - Espace P
 - Alias
- **2 associations travaillant avec un public LGBTQIA+**
 - Le Refuge / het Opvang
 - Alias (déjà cité précédemment)
- Le Centre de prise en charge des violences sexuelles (320, Rue Haute / Hôpital Saint-Pierre)

- Médecins du Monde
- La Maison des Parents Solos
- **5 associations du secteur féministe / droits des femmes**
 - Vie Féminine
 - Femmes Prévoyantes Socialistes
 - Garance
 - L'Université des femmes
 - Le Conseil des femmes francophones de Belgique (CFFB)
- **4 Académiques**
 - Elisabetta Cinzia Rosa, UCLouvain, CREAT (Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale), LOCI (Faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale et d'urbanisme)
 - Noémie Emmanuel, UCLouvain, CIRTES (Centre Interdisciplinaire de Recherche Travail, Etat et Société)
 - Marjorie Lelubre, Le Forum-Bruxelles contre les inégalités, CREBIS (Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales)
 - Martin Wagener, UCLouvain, FOPES (Faculté ouverte de politique économique et sociale), TRAV (Ecole des Sciences du Travail), CIRTES (Centre interdisciplinaire de recherche Travail, État et Société), CREBIS (Centre de recherche de Bruxelles sur les inégalités sociales).
- **Un centre de jour pour femmes à l'étranger**
 - La Rue des Femmes, à Montréal

Des contacts informels ont également été pris avec :

- Angela D, Association Novatrice pour Gérer Ensemble le Logement et Agir Durablement
- Communa ASBL, dans le cadre du projet Maxima, hébergement collectif pour femmes

- La Fédération laïque des centres de planning familial
- Le Forum des jeunes, dans le cadre de leur consultation sur le sans-abrisme des jeunes

Soit, à ce jour, 46 services / associations ou chercheur.euse.s, ce qui équivaut à 70 personnes rencontrées dans le cadre de la recherche en raison de leur expertise de terrain, ou académique sur les problématiques croisées de genre / grande précarité / sans-abrisme / violences fondées sur le genre.

2. Préfiguration d'un concept de dispositif d'accueil de jour pour femmes

La seconde phase de l'étude exploratoire a consisté dans la création de deux groupes de travail chargés d'élaborer un concept du dispositif d'accueil de jour bas seuil pour femmes, qui nous a semblé être la réponse la plus pertinente aux problématiques soulevées. Il s'agissait d'intégrer trois types de savoirs : le savoir expérientiel – soit le vécu de femmes ayant expérimenté une période de sans-abrisme / exclusion du logement – le savoir de terrain, via des associations, et le savoir académique. Pour ce faire, deux groupes ont été mis en place.

Le premier est un groupe de **femmes « expertes du vécu »**, à savoir une dizaine de femmes ayant traversé – ou traversant toujours – une période de sans-abrisme ou d'exclusion du logement. Les associations rencontrées lors de la phase d'entretien se sont avérées précieuses pour mettre en place ce groupe car ce sont elles qui ont identifié des profils intéressants et intéressés par l'exercice : à savoir des femmes suffisamment stabilisées pour s'impliquer de façon régulière durant un temps relativement long et susceptibles d'avoir envie de se lancer dans une telle dynamique. Ainsi, la majorité des femmes de ce groupe occupent désormais un logement, depuis quelques mois voire quelques années, tandis que trois d'entre elles vivent encore au Samusocial, une dans une occupation de personnes sans-papiers et une est hébergée chez une amie, également membre du groupe.

Concrètement, ce groupe de femmes expertes du vécu, représente :

- 16 séances de travail, réparties en 8 séances d'une heure en juin et juillet, et 8 séances d'une heure trente en septembre et octobre. Soit 20 heures de travail.
- 13 femmes impliquées, dont une n'est venue qu'à deux séances, tandis qu'une seule a suivi toutes les réunions, sans exception.

- 5 femmes qui ont participé à plus de la moitié des séances (à partir de 9 sur 16), et qui ont ainsi suivi le processus depuis le début, en juin, jusqu'à la fin, en octobre.
- 5 femmes qui ont pris part aux premières réunions mais ne sont plus revenues à la reprise en septembre
- 4 femmes qui ont rejoint le groupe fin de l'été, afin de le renforcer suite aux départs de certaines. Dont 3 ont ensuite participé de façon régulière (c'est-à-dire au-delà de 5 séances sur les 8 séances couvrant septembre et octobre)
- Un défraiement de 10 euros par heure de volontariat (et un lunch offert), pour valoriser la présence et le savoir expérientiel des femmes.

Il est important ici de préciser que le groupe d'expertes du vécu n'était pas un groupe de parole ou de témoignage : chacune des participantes était libre d'y livrer des éléments de son parcours, mais pouvait tout aussi bien rester discrète sur son vécu et l'utiliser uniquement dans le cadre des discussions concrètes sur le centre. L'objectif de ce groupe était donc bien d'inclure les personnes concernées dès la genèse du projet et ce, de façon active, dans la co-construction du concept de centre de jour pour femmes. Un objectif indirect était aussi de valoriser le savoir expérientiel de ces femmes, de façon à favoriser l'estime de soi, à leur donner du pouvoir d'agir ainsi qu'un impact actif et positif sur la société, leur permettant de sortir d'un statut de « victimes » ou de « bénéficiaires de services » auquel elles sont parfois réduites.

Parallèlement à ce groupe d'expertes du vécu, un **comité de pilotage** a été créé, intégrant quant à lui les savoirs de terrain et académique. Il était en effet essentiel pour L'Ilot de travailler de façon intersectorielle, à savoir avec d'autres acteurs du secteur sans-abri, mais aussi en sortant de ce secteur et en impliquant le secteur féministe, soit deux secteurs qui se côtoient peu. Les enjeux de précarisation accrue de la population féminine et de violences faites aux femmes se révèlent pourtant décisifs des deux côtés. Ce comité de pilotage est donc un comité mixte, composé de trois associations du secteur sans-abri, de deux associations du secteur féministe, d'une association à cheval sur ces deux secteurs, et de deux chercheuses académiques spécialistes du sans-abrisme au féminin.

Du côté « sans-abri », les trois associations sont

- **DIOGENES**, pour son travail de rue, représenté par Hajar Boukhari, travailleuse sociale depuis 11 ans, qui accompagne par ailleurs des personnes relogées, via son autre mi-temps au sein de l'association de guidance à domicile Fami-Home.

- **DoucheFLUX**, représenté par Margaux Hallez, travailleuse sociale coordinatrice de la journée « 100% femmes » (moment non-mixte organisé une fois par semaine pour favoriser la venue du public féminin). Elle a aussi écrit un mémoire de fin d'étude sur le sans-abrisme au féminin, et travaille par ailleurs à *La Pièce*, communauté thérapeutique pour adultes présentant des troubles psychiques associés à une consommation de produits illégaux.
- **L'Ilot**, en sa qualité d'initiateur et porteur du projet, représenté par la directrice, Ariane Dierickx, à L'Ilot depuis 8 ans et ayant travaillé vingt ans dans les associations du secteur féministe.

Du côté féministe, les deux associations sont

- **L'Université des femmes**, pour son partenariat de longue date avec L'Ilot, notamment depuis l'organisation de journées d'étude sur le sans-abrisme au féminin¹, représentée par sa directrice, Valérie Lootvoet.
- **Vie Féminine**, pour son travail de terrain avec des femmes précaires, confrontées à de nombreuses difficultés pour se loger décemment voire à certaines formes de sans-abrisme caché, représentée par Louise Metrich, responsable régionale adjointe (Bruxelles). A noter qu'en septembre, Louise Metrich a dû renoncer à sa participation au comité de pilotage pour des raisons d'agenda. Nous n'étions pas en mesure, à ce stade du projet, de la remplacer.

Ensuite,

- **Le Centre de prévention des violences conjugales et familiales (CPVCF)** fait le lien entre ces deux secteurs, étant reconnu en tant que structure pour personnes sans-abri, mais très actif au sein du secteur « droits des femmes ». Etant donné la prévalence des violences subies par les femmes ayant un parcours d'errance (tant en amont qu'au moment de l'errance), il nous semblait essentiel d'intégrer d'entrée de jeu un acteur détenant cette expertise spécifique. Il est représenté par Frédéric Benne, psychologue et co-directeur.

Enfin, du côté académique, deux chercheuses ont été choisies en raison de leur travail spécifique sur les liens entre sans-abrisme et genre, à savoir

¹ « Femmes avec ou sans toit », Colloque, Université des femmes, mars 2018.

- **Noémie Emmanuel**, effectuant une thèse sous la direction de Martin Wagener à l'UCLouvain sur les trajectoires des personnes sans abri au prisme des rapports sociaux de genre. Elle est aussi co-fondatrice de l'association Angela D.
- **Elisabetta Cinzia Rosa**, post doctorante au CREAT (Centre de recherches et d'études pour l'action territoriale, UCLouvain), qui étudie l'« habité » des personnes sans abri à Bruxelles, en mettant en relation les dimensions sociale et spatiale du sans-abrisme au féminin.

Concrètement, ce comité de pilotage s'est réuni trois fois en juin, pour des séances de deux heures de travail, trois fois trois heures en septembre / octobre et une journée complète pour clôturer le travail le 15 octobre. Soit un total de 22 heures de travail.

La mission de ces deux groupes était similaire, à savoir travailler à des recommandations concrètes, et principalement celle de « penser » le centre de jour pour femmes, afin de répondre de la façon la plus juste aux besoins exprimés par les principales concernées. Les orientations et décisions prises sont présentées dans la deuxième partie du rapport.

Si le but des deux groupes de travail était identique, les modalités ont, elles, été différentes. Le groupe d'expertes du vécu s'est réuni pour des sessions plus courtes mais hebdomadaires, afin de créer un espace de confiance, via un rendez-vous régulier en visant une certaine fidélisation. Le comité de pilotage, lui, se réunissait de façon plus espacée, pour des réunions plus longues. Le comité de pilotage avait pour mission de nourrir et d'acter les directions et décisions prises en vue d'affiner le concept de centre de jour pour femmes, en adéquation avec le travail fourni par les femmes expertes du vécu. Le lien entre les deux groupes était assuré par les deux animatrices : la chargée de projet (à 80% ETP) et une travailleuse de L'Ilot, qui consacrait 1/5^e de son temps de travail au projet. Le travail des expertes du vécu permettait de nourrir celui du comité de pilotage et inversement. Nous aurions souhaité arriver à un groupe commun et mixte, mais les délais impartis – et les procédures Covid – ne rendaient pas cette option réaliste / réalisable. Cela aurait nécessité un travail de fond pour créer un espace au sein duquel chacune se sente à l'aise, et à égalité, pour défendre un point de vue, en réduisant donc au maximum les rapports de domination qui existent – indépendamment de la volonté des personnes – lorsque sont réunies des personnes ayant des parcours, des niveaux de vie et des niveaux d'étude différents.

3. Première présentation du projet de dispositif d'accueil de jour pour femmes à différents acteurs et secteurs et « challenging » du concept

La journée de « challenging » du concept est considérée comme la **troisième phase** de travail. L'objectif de cet événement était de rassembler différent.e.s acteur.rice.s de différents secteurs pour leur soumettre le concept de centre de jour pour femmes, obtenir des premiers retours, identifier d'éventuelles failles, et trouver des pistes de solutions afin de contrer les faiblesses indiquées.

Cette journée a eu lieu le 19 novembre, de 9h30 à 15h30. La liste d'invité.e.s comprenait des associations du secteur sans-abri, des associations féministes, des associations d'autres secteurs (lutte contre la pauvreté, migration, santé mentale, etc.), des académiques et professeur.e.s en sciences sociales en hautes écoles, mais aussi des député.e.s du parlement bruxellois, des échevin.e.s des affaires sociales ou de l'égalité des 19 communes bruxelloises, ainsi que des membres de cabinets ministériels. Il s'agissait de l'ultime étape de travail pouvant mener à des ajustements du projet, avant la finalisation du présent rapport.

Organisée – avec toutes les mesures nécessaires – à l'aube de la 4^e vague Covid, plusieurs inscrit.e.s ont décommandé le jour même ou peu de temps avant. Néanmoins, 24 personnes ont pris part à la journée, issues de 23 institutions différentes :

Du secteur sans-abri :

- Comme chez Nous
- Asbl DIOGENES vzw
- DoucheFLUX
- Maison d'accueil Escalé
- La Consigne Article 23
- Macadam
- New SamuSocial

Du secteur « droits des femmes » :

- Femmes Prévoyantes Socialistes
- Le Monde Selon les Femmes

- Maison des femmes de Schaerbeek

Du secteur associatif au sens large :

- Alias asbl
- Dune asbl
- Médecins du Monde
- Fédération laïque des centres de planning familial (FLPF)
- La Pièce
- Woman'Do asbl (Centre de planning familial)

Du secteur public / pouvoirs locaux :

- CPAS de Berchem Saint-Agathe
- Commune de Bruxelles, cellule Logement
- CPAS de Forest
- Commune de Saint-Gilles, échevinat de l'égalité des chances et droits des femmes
- Groupe Ecolo, parlement Bruxellois

Autres :

- Alter Echos
- HelHA (Haute Ecole Louvain-en-Hainaut)

4. Rédaction, publication et diffusion du rapport

Le présent rapport se compose de deux parties. La première est une synthèse des constats concernant la situation des femmes sans-abri à Bruxelles, leurs besoins et les manquements observés par différents secteurs. Ces constats sont issus des entretiens menés avec les associations, d'une vaste revue de la littérature et d'éléments pointés par le groupe de femmes expertes du vécu. Le second chapitre est consacré aux recommandations, dont le projet de dispositif d'accueil de jour, bas seuil, pour femmes en situation ou en risque de sans-abrisme. Des textes rédigés par les expertes du vécu sont disséminés dans ce rapport.

*Créer un centre pour les femmes ?
Est-ce qu'elles existent, ces femmes utopistes ?
Reste zen et prépare ton Yong
Je les ai rencontrées ces femmes volontaires, joviales,
optimistes et magnifiques
Elles me sont apparues tour à tour admirables,
bienveillantes, et humanistes
Des emblèmes lumineux de la force phénoménale dont les
femmes peuvent faire preuve
Face aux durs coups de la vie
Xénophiles, et donc respectueuses,
elles sont questionnantes et sereines au possible,
Dans leur détermination à rester elles-mêmes, naturelles,
capables et généreuses
Dans ce projet ultra-kiffant !*

Cindy, atelier d'écriture, Novembre 2021

PREMIÈRE PARTIE

Le sans-abrisme au féminin :

constats et enjeux

1. Des chiffres sous-évalués

« J'ai décidé d'arrêter le groupe car je ne crois pas au projet. Moi, ce que je vois, c'est que ce sont les hommes qui sont toujours en rue. Je vois trop de souffrance chez mes copains de la rue. Surtout avec le Covid, les femmes ont été protégées dans des hôtels. Aujourd'hui, qui se retrouve en rue ? Les hommes ! Pas les femmes. »

(C., membre du groupe des expertes du vécu qui a mis fin à sa participation après cinq séances)

Combien sont-elles ? C'est, inlassablement, la première question qui revient lorsqu'on évoque la problématique spécifique des femmes en situation de sans-abrisme. Pourtant, la réponse est, elle, plus complexe. Si l'on s'en tient au dernier dénombrement des personnes sans-abri et mal logées en Région de Bruxelles capitale, effectué par Bruss'help en novembre 2020, elles étaient 1.110, soit 20,9% de la population recensée². Ce sont donc 167 femmes de plus qu'en 2018, même si la part de la population sans abri qu'elles représentent diminue légèrement (22,7 % en 2018), comme c'est le cas depuis 2014, tant le nombre général de personnes en situation de sans-abrisme ou de mal logement continue d'augmenter³.

La crise sanitaire liée au Covid-19 a eu un impact majeur sur le fonctionnement des services du secteur et a partiellement remodelé la répartition de genre du public. Ainsi, les femmes comptabilisées lors des dénombrements dans l'espace public étaient moins nombreuses qu'en 2018 (en chiffres absolus et relatifs) alors qu'elles étaient majoritaires au sein des logements de transit et, surtout, des dispositifs de crise (74,8 % des adultes) mis en place dès le premier confinement : ces derniers ont en effet priorisé les publics les plus vulnérables, notamment pour faire face à l'augmentation des demandes d'hébergement de victimes de violences conjugales et intrafamiliales, soudainement confinées 24h/24 avec leur agresseur⁴. L'explosion du nombre

² HORVAT Nicolas, STRIANO Mauro, *Dénombrement des personnes sans-abri et mal logées en Région de Bruxelles-Capitale. Sixième édition. 9 novembre 2020*, Bruss'help, mai 2021, disponible en ligne http://www.bruss'help.org/images/Denombrement2020_vdef.pdf

³ Une observation qui amenait déjà Marjorie Lelubre à questionner les chiffres de « l'augmentation » des femmes sans-abri à Bruxelles, dès 2012. LELUBRE Marjorie, « La féminisation du sans-abrisme bruxellois : une évolution à mieux définir », *Brussels Studies*, Collection générale n° 62, 2012.

⁴ L'analyse de Bruxelles Prévention Sécurité sur les violences intrafamiliales durant le premier confinement nuance l'idée d'une augmentation nette des violences en temps de confinement : certaines situations se sont en effet détériorées, avec une augmentation de la fréquence et de l'intensité des violences, quand d'autres se seraient plutôt apaisées. Au niveau global, les PV pour violences intrafamiliales ont même diminué durant le confinement, par rapport à la moyenne des PV enregistrés sur la même période les années précédentes, même si une augmentation a été constatée dans les communes du sud de Bruxelles (Uccle, Auderghem, Watermael-Boitsfort). BRUXELLES PRÉVENTION & SÉCURITÉ (BPS), « Les violences intrafamiliales en Région de Bruxelles-Capitale en période de confinement », Focus de l'Observatoire n°1, Bruxelles, 2020, accessible en ligne : https://bps-bpv.brussels/sites/default/files/2020-07/Focus1-lesviolencesintrafamilialesenperiodedeconfinement_0.pdf

de mineur.e.s lors de ce dénombrement (+50,7 %) est d'ailleurs à relier au sans-abrisme des femmes, particulièrement des mères célibataires, puisqu'on observe que les enfants et adolescent.e.s sont surtout représenté.e.s dans les logements de transit, les dispositifs de crise, les maisons d'accueil et les centres d'urgence, soit des lieux où, la plupart du temps, ils et elles accompagnent leur mère.

A noter que si des places complémentaires ont été créées pour accueillir les victimes de violences qui, en temps de confinement, disposaient de peu de ressources pour quitter leur foyer, le « lockdown » a probablement aussi empêché de nombreuses femmes de quitter un conjoint violent. Or, les « *personnes menacées de violences domestiques* » constituent une des treize sous-catégories ETHOS, soit la typologie européenne de l'exclusion liée au logement⁵. Tout comme les personnes « *provisoirement hébergées dans la famille/ chez des amis* » (reprises dans la catégorie « personnes en habitat précaire »), et les « *personnes vivant dans des conditions de surpeuplement sévère* », ces catégories d'exclusion du logement s'avèrent plus complexes à mesurer et Bruss'help ne dispose à ce jour d'aucun chiffre (ou de données très parcellaires), reconnaissant qu'il s'agit là de « *la limite la plus saillante* » du dénombrement, « *autant d'angles morts appelant à améliorer la collecte des données* »⁶.

On ne peut qu'encourager Bruss'help à poursuivre l'amélioration de sa méthodologie afin d'approcher des catégories qui s'avèrent très genrées. La littérature a en effet démontré que les femmes sont plus nombreuses à faire appel à leur réseau informel pour trouver un lit ou un canapé afin d'éviter de devoir passer une nuit en rue : c'est ce qu'on appelle le « sans-abrisme caché ». Parallèlement, on connaît, à Bruxelles, les difficultés des femmes et particulièrement des mères célibataires – encore davantage lorsqu'elles sont racisées ou migrantes, voire sans-papiers – pour se loger de façon décente : elles se voient alors contraintes d'accepter des logements trop petits, insalubres voire non déclarés. Tenant compte de ces développements, le scope du sans-abrisme au féminin à Bruxelles prend une autre dimension.

En mars 2021, la Fondation Roi Baudouin a d'ailleurs publié un premier rapport de dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi⁷ en dehors de la région de Bruxelles-capitale, à savoir dans les villes d'Arlon, Liège, Gand, et dans la province du Limbourg. Pour ce faire, une équipe de recherche de la KU Leuven, de l'ULiège, en

⁵ Voir le tableau des catégories Ethos en annexe du rapport.

⁶ HORVAT Nicolas, STRIANO Mauro, *op.cit*, p.23.

⁷ HERMANS Koen, ITALIANO Patrick, *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Rapport global*, Fondation Roi Baudouin, 2021, mis en ligne le 17 mars 2021, consulté le 8 septembre 2021. URL : <https://www.kbsfrb.be/fr/Activities/Publications/2021/20210316NT2>

collaboration avec le service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale et Bruss'help, ont développé une méthodologie, toujours fondée sur une catégorisation « Ethos Light », avec une attention particulière pour le sans-abrisme caché, grâce à la collaboration des CPAS et d'autres services sociaux, en complément du secteur sans-abri *stricto-sensu*. La catégorie « *logement temporaire chez des membres de la famille ou des amis* » devient ainsi la plus importante numériquement à Gand et dans le Limbourg, et représente un quart des personnes comptabilisées à Arlon. Les femmes sont davantage présentes dans cette catégorie. Proportionnellement, elles représentent donc jusqu'à 32,7 % de la population sans abri et sans chez-soi dans le Limbourg, 30,2 % à Arlon, 29,6 % à Gand et 27,7 % à Liège (qui précise que les données pour la catégorie d'hébergement chez des proches sont sous-estimées)⁸. Cette méthodologie démontre donc que, d'une part, intégrer le sans-abrisme caché aux statistiques est possible, et que, d'autre part, ce prisme élargi approche plus fidèlement la réalité du sans-abrisme des femmes.

Approcher le sans-abrisme caché par la marge

Ce sans-abrisme caché, qui ne se reflète guère dans les chiffres lorsqu'ils se fondent uniquement sur le secteur sans-abri, passe donc sous les radars. Les personnes concernées, qui poussent peu les portes des services estampillés « sans-abri », peuvent cependant être en contact avec d'autres associations, qui entraperçoivent alors les contours de cette réalité protéiforme qu'est le mal-logement. Un mouvement d'éducation populaire féministe comme *Vie féminine* capte parfois de telles situations, mais toujours au fil de discussions informelles ou d'ateliers sur des thématiques connexes⁹.

« Ce qu'on voit à Vie Féminine Bruxelles, parmi les femmes qui fréquentent notre association, c'est que la question est plus abordée sous la forme du mal logement. Ce sont ces femmes qui passent d'un logement à un autre : on ne sait jamais trop où elles habitent, elles sont hébergées chez une amie, puis dans un squat, etc. Chez nous, en particulier, il y a aussi la dimension de la précarité administrative, pour les femmes sans papiers et avec des titres de séjour précaires : elles ont plus de difficultés à trouver un logement un minimum pérenne, ne fut-ce que quelques semaines. [...] Ça transparait au détour d'une phrase, d'une conversation. Ce n'est jamais quelque chose qui va être dit d'emblée. [...] Parfois on s'aperçoit après longtemps qu'elle n'a nulle part où dormir, qu'elle est ballotée d'un endroit à l'autre. » [Vie Féminine]

⁸ *Ibidem*.

⁹ Lire également : EMMANUEL, Noémie, « Le Logement, un droit pour toutes », *Vie féminine*, étude 2016. Et GILLET, Julie, « Un toit, mon droit ! Douze femmes en colère », *Femmes prévoyantes socialistes*, Etude 2017.

Les travailleur.euse.s de la maison des parents Solo sont en permanence confronté.e.s aux difficultés des mères monoparentales, surtout d'origine étrangère, contraintes d'accepter des logements insalubres, trop petits, voire non déclarés.

« La majorité [des familles] vivent dans des logements pas adaptés. Elles acceptent des appart' pourris parce qu'ils sont à des prix raisonnables. Il y a pas mal de familles avec des problèmes d'humidité, des logements insalubres, trop petits. Il n'y a pas de chambre pour la maman, elle dort sur le canapé. [...] Le risque, c'est que si on se plaint, on risque de perdre son logement, et après, qu'est-ce qui se passe ? Les maisons d'accueil n'ont jamais de places en urgence. Ou alors, c'est le Samu. Alors tu restes dans ton logement pourri. » [Maison des parents Solo]

Certaines femmes sans-papiers vivent également dans des occupations, parfois avec enfants, et s'engagent via la Voix des Sans Papiers (VSP). Les conditions de (mal) logement se rapprochent de celles de squats :

« Quand on a l'étiquette sans-papiers, les gens se disent qu'on peut se contenter de très peu. Mais en fait, on a le droit de prendre une douche dans un minimum de dignité. Les autorités n'interviennent qu'à leur convenance, pour constater et pour expulser. [...] Ce qui me révolte : les sanitaires. Ici, à mon étage, on est 40 pour deux toilettes et deux douches. C'est vrai que notre situation est difficile, mais on reste des êtres humains, on a besoin de dignité, d'un peu de confort. [...] Étant une femme, je crois que ma vision du monde qui m'entoure est différente de celle d'un homme. [...] En tant que mère, je m'imagine mal devoir balloter mon fils d'un endroit à l'autre. Je le vois mal grandir, s'épanouir sans ancrage, sans stabilité. [...] » [Voix des Sans Papiers]¹⁰

Toutes ces associations en dehors du secteur sans-abri mais aux prises avec différentes formes de sans-abrisme et de mal logement, disposent de peu de ressources pour répondre aux demandes. Elles ne peuvent que renvoyer vers le réseau, et, notamment vers les maisons d'accueil, tout en connaissant l'état de saturation de ces dispositifs, et les seuils d'accès qui excluent certaines femmes – notamment celles qui ne disposent pas de titre de séjour. C'est néanmoins une fois en maison d'accueil que les périodes de sans-abrisme caché se racontent, même si elles ne sont pas toujours perçues comme telles par des femmes qui s'identifient peu à l'image masculine (et très stigmatisée) du « sans-abri » :

« Le premier besoin, quand elles arrivent ici, c'est de se mettre en sécurité, elles et leurs enfants. Se poser aussi, après avoir dormi dans leur voiture, erré d'une amie à l'autre. Arriver tard,

¹⁰ Voir également le documentaire de KESSAS, Safia « La voie d'Henriette », Iota Production, 26 minutes, septembre 2021. URL: https://www.rtbf.be/auvio/detail_les-nouveaux-voisins?id=2808575.

partir tôt, parce que ça dérange le mari que la copine soit là. Une fois, une de nous [les travailleuses] a employé le terme « sans-abri » et la dame s'est effondrée. Alors qu'elle venait de raconter des choses bien pires, selon nous, mais qu'elle réalise qu'en fait, oui, elle avait été sans-abri quelques mois... C'était une prise de conscience. » [Maison Rue Verte]

« Celles qui ont un parcours chez des copains/ dans la famille, sont soulagées de pouvoir se poser. C'est là qu'il y a cette notion d'errance : dormir sur le canapé, [...] sortir la journée, pour ne pas déranger. On sent l'épuisement du « vagabondage », de l'errance. » [CPVCF]

Cette plus grande facilité pour les femmes à être hébergées au sein de leur réseau pour échapper à la violence de la rue – particulièrement lorsqu'elles sont accompagnées d'enfants – est ce que Maryse Marpsat nomme un « *avantage sous contrainte* » dans son article du même nom, abondamment cité dans la littérature francophone¹¹. Selon elle, l'avantage apparent des femmes, bénéficiant plus de la solidarité familiale et amicale mais aussi des structures d'hébergement temporaire plutôt que des centres d'urgence, repose en partie sur des représentations sociales traditionnelles des rôles masculins et féminins, voire sur une approche paternaliste. Il s'agit en effet de protéger les « *pauvres méritantes* »¹² et, tout particulièrement, les mères ou jeunes femmes susceptibles de l'être. Les femmes âgées, qu'on dit « clochardisées » et souffrant de graves problèmes de santé mentale, profitent moins de cette préséance. Cet « *avantage sous contrainte* » peut aussi prendre la forme d'un « emprisonnement » au sein de la famille¹³, d'exploitation domestique, particulièrement pour des femmes sans-papiers hébergées par des tiers ou des proches à leur arrivée en Europe en échange d'un travail de *care* gratuit¹⁴, ou de prostitution occasionnelle, lorsqu'un hébergement temporaire est obtenu en échange de rapports sexuels¹⁵.

L'homme le plus pauvre de Bruxelles est une femme

Dès 1999, ce qui poussait déjà Maryse Marpsat à produire cet article est l'apparente contradiction entre les faits statistiques révélant que les femmes sont majoritaires dans les catégories les plus pauvres de la population mais qu'elles seraient, en revanche, minoritaires au

¹¹ MARPSAT Maryse, « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, 54^e année, n°6, 1999, pp.885-932.

¹² *Ibid.*, p.910.

¹³ « *L'aide familiale peut aussi s'accompagner de contraintes. [...] La famille aide mais enferme, sécurise mais étouffe* », *Ibid.*, p.894.

¹⁴ Lire à ce sujet : ALPES Maybritt Jill, « Les dynamiques sociologiques entre contrôle des migrations et protection sociale : femmes migrantes sans papiers en quête d'hébergement à Paris », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 33 - n°4 | 2017, 135-157.

¹⁵ Cf. *infra*, « *La peste ou le choléra* », p.40.

sein de la population sans abri. Nous reprenons ce prétendu paradoxe pour soutenir que les chiffres actuels du sans-abrisme à Bruxelles sous-estiment le phénomène de sans-abrisme au féminin. Etant donné que, comme l'indiquait encore cette étude de 2020, « *l'homme le plus pauvre de Wallonie est (toujours) une femme* »¹⁶, il n'y a aucune raison qu'au dernier échelon de l'exclusion sociale qu'est le sans-abrisme, les chiffres s'inversent subitement, ni que cette affirmation ne soit pas correcte en dehors de la Wallonie. A travers une série d'indicateurs, cette recherche révèle à quel point « *la pauvreté a bel et bien un sexe* » et comme « *notre société est structurée pour fabriquer de la pauvreté et, dans cette pauvreté, pour fabriquer davantage de femmes pauvres* »¹⁷. Ainsi, à titre d'exemples, voici quelques-uns des indicateurs listés dans cette publication¹⁸ :

- En Belgique, en 2018, le taux de risque de pauvreté était de 17 % chez les femmes, et de 15,5 % chez les hommes. L'évolution chez les femmes est en hausse constante, tandis qu'elle stagne parfois, voire diminue à certaines périodes, chez les hommes. D'étude en étude, les femmes ont toujours été plus à risque de pauvreté que leurs homologues masculins.
- En Wallonie, 27,1 % des femmes sont dans une situation de dépendance financière (à une personne – un conjoint la majorité du temps – ou à une institution) contre 12,3% des hommes.
- Les familles monoparentales vivent avec un risque de pauvreté de 41 %. Or, dans 83 % des cas, ces ménages sont en réalité composés d'une femme seule avec un ou plusieurs enfant(s).
- Après les familles monoparentales, ce sont les femmes seules de moins de 65 ans qui sont les plus exposées à la pauvreté, avec un risque de 27,6 %.

Si la plupart des indicateurs relatifs à la pauvreté prennent comme étalon les revenus des ménages, le projet BGIA pour « *Belgian Gender inequality analysis* » décrypte, depuis 2011, les inégalités de revenus entre les hommes et les femmes, en isolant la pauvreté individuelle. Le ménage apparaît alors comme un cache-sexe de la pauvreté individuelle des femmes,

¹⁶ CHERENTI Ricardo, « *L'homme le plus pauvre de Wallonie est (toujours) une femme* », CeRIS, UMon, juin 2020, mis en ligne le 1^{er} juin 2020, consulté le 12 octobre 2021. URL : https://www.econospheres.be/IMG/pdf/homme_le_plus_pauvre_wallonie.pdf

¹⁷ *Ibid.*, pp. 10-11.

¹⁸ Les chiffres à venir sont tous issus de cette même publication ; raison pour laquelle nous n'indiquerons plus la référence à chaque fois, jusqu'à une nouvelle source. *Ibidem*.

particulièrement lorsque ces dernières sont en couple. La dernière analyse en date (2019) constate certes que la pauvreté des femmes a légèrement diminué en dix ans... mais qu'elle n'en reste pas moins massive¹⁹. Ainsi,

- 70% des personnes en situation de pauvreté individuelle sont des femmes.
- La pauvreté individuelle concerne 32 % des femmes en couple contre seulement 7 % des hommes en couple.
- La dépendance financière concerne 23 % des femmes en couple contre à peine 3 % des hommes en couple.
- En moyenne, les revenus annuels net des hommes se chiffrent à 25.935 €, contre 18.585 € pour les femmes, soit un écart de 1,39 en faveur des hommes.
- Les femmes retraitées perçoivent 15.516 euros net par an, en moyenne, contre 20.869 euros pour les retraités masculins. « *Concernant les inégalités des personnes pensionnées, lorsque le ménage comporte au moins un adulte de plus de 65 ans, la pauvreté individuelle féminine est de 50 %, contre 8 % pour les hommes. De même, le taux de pauvreté individuelle des femmes retraitées est de 25 %, contre 6 % pour les hommes.* »
- En 2018, la dépense moyenne mensuelle du Service fédéral des Pensions pour le paiement des pensions en RBC est de 1.226 euros par homme et 1.069 euros par femme.

Et de conclure en analysant l'impact des transferts de l'Etat sur les inégalités de genre : « *Pour finir, tout comme l'indiquait le rapport BGIA en 2007, les transferts de l'Etat permettent de réduire la pauvreté individuelle, mais en aggravant les inégalités femmes/hommes.* »²⁰ Cette aggravation étant principalement due au système de pension qui bénéficie largement aux hommes.

¹⁹ DELCLITE Thomas, GEENENS Geneviève, « Inégalité de revenus entre femmes et hommes et pauvreté individuelle », *Statbel*, Analyse n°07, 2019, mis en ligne en novembre 2019, consulté le 10 octobre 2021. URL : <https://docplayer.fr/193111835-Inegalites-de-revenus-entre-femmes-et-hommes-et-pauvrete-individuelle-thomas-delclite-genevieve-geenens-n-07.html>. Tous les chiffres cités ci-après sont issus de cette publication, que nous ne citerons plus à chaque occurrence.

²⁰ *Ibidem*.

Au niveau national, nous ajouterons les indicateurs classiques de l'écart salarial, compilés dans le dernier rapport de l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes²¹ :

- Une femme gagne en moyenne 9,2 % de moins qu'un homme, après correction pour la durée du temps de travail.
- L'écart salarial sur base annuelle, sans correction pour la durée de travail, s'élève à 23,1 %. (Ce qui est dû aux temps partiels)
- En 2018 (année des données pour le rapport de 2021), le travail à temps partiel concernait 43,5 % des travailleuses, contre 11% des travailleurs.
- Au niveau des avantages extralégaux, l'écart des contributions patronales pour les pensions complémentaires est supérieur à l'écart salarial, puisqu'il s'élève à 32,3 %.
- Lorsqu'on analyse les catégories du salaire mensuel brut des travailleur.euse.s à temps plein, les femmes sont systématiquement surreprésentées dans les catégories en dessous de 3250 euros brut par mois, tandis que les hommes dominent parmi les échelles salariales les plus élevées.
- En 2018, le taux d'emploi des femmes était de 60,7 %, contre un taux de 68,2 % pour les hommes. Pour les personnes ayant une nationalité hors UE, le taux d'emploi chute à 29,8 % pour les femmes et 54,6 % pour les hommes. Les femmes de nationalité hors UE ont donc deux fois moins de chance de travailler que les hommes de cette même catégorie, et ont également la moitié des chances d'être au travail par rapport aux femmes belges.

A noter que fin septembre 2021, Statbel constatait une forte hausse du taux d'emploi dans le deuxième trimestre 2021 et une diminution du taux de chômage²² :

- 66,4 % des femmes de 20 à 64 ans travaillent, pour 74,5 % des hommes.
- Si le taux de chômage diminue par rapport au trimestre précédent, il est en forte hausse par rapport au deuxième trimestre de 2020 ; Surtout, pour ce qui nous

²¹ DE VOS Dietert, VAN HOEVE Hildegard, « L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique. Rapport 2021 », Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation Sociale, 2021, mis en ligne en 2021, consulté le 12 octobre 2021. URL : https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/lecart_salarial_entre_les_femmes_et_les_hommes_en_belgique_rapport_2021. Les chiffres qui suivent sont tous issus de ce rapport.

²² STATBEL, « Forte hausse du taux d'emploi au deuxième trimestre 2021 », mis en ligne le 27 septembre 2021, consulté le 2 octobre 2021. URL : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage>.

intéresse ici, il chute davantage pour les hommes. Il en résulte que, pour la première fois depuis quatre ans, le taux de chômage des femmes (6,4 %) est supérieur à celui des hommes (6 %).

On ne négligera pas que la diminution globale du taux de chômage depuis plusieurs années, est surtout due à un glissement vers l'inactivité, et vers le dernier filet de sécurité qu'est le revenu d'intégration sociale (RIS), en constante évolution. Là encore, les femmes sont surreprésentées :

- En Belgique, 84.685 femmes touchent le RIS selon la dernière mise à jour (octobre 2021) pour 71.529 hommes²³.
- Rien qu'à Bruxelles, 44.229 personnes perçoivent ce revenu d'intégration sociale, soit 3,6 % des habitant.e.s de la capitale. Il s'agit de 24.107 femmes (soit 54,5 %) pour 20.122 hommes, principalement des mères seules, des cohabitantes, et des isolées (ce statut étant le seul des trois où le nombre d'hommes est supérieur au nombre de femmes)²⁴.

Par ailleurs,

- Au 1^{er} janvier 2021, les femmes représentaient 65,5 % des bénéficiaires belges de la garantie de revenus aux personnes âgées (GRAPA). Une répartition un peu moins inégalitaire à Bruxelles (60 %) qu'en Flandre (65 %) et, surtout, en Wallonie (68 %)²⁵.
- Et elles composent 90 % des bénéficiaires du revenu garanti aux personnes âgées²⁶.

Bruxelles est la région où le taux de risque de pauvreté est le plus élevé du pays. Avec une proportion importante de personnes isolées et de familles monoparentales, ainsi qu'une population cosmopolite, dont une grande part issue de l'immigration extra-européenne, la Région concentre des poches de pauvreté qui ne se réduisent pas au fil des années. Au contraire. Et là encore, les femmes sont en première ligne :

²³ « Evolution mensuelle du nombre de RIS selon le genre », Baromètre de l'intégration sociale, mis en ligne en octobre 2021, consulté le 20 octobre 2021. URL : https://stat.mi-is.be/fr/dashboard/ris_genre?menu=linecharts.

²⁴ Chiffres obtenus auprès du SPP Intégration Sociale, service Etudes, le 22 octobre 2021.

²⁵ *Statistiques annuelles des bénéficiaires de prestations 2021*, Service fédéral des pensions, mis en ligne en 2021, consulté le 15 décembre 2021. URL : https://www.sfpd.fgov.be/files/2253/fr_statistique_2021.pdf.

²⁶ *Ibidem*.

- Un ménage sur trois (31 %) vit à risque de pauvreté dans la capitale. Si l'on utilise l'indicateur de « taux de risque de pauvreté ou d'exclusion sociale », plus large (incluant non seulement le risque de pauvreté, mais aussi les ménages à basse intensité de travail ou faisant face à un taux de déprivation sévère), ce chiffre monte même à 38 %²⁷.
- Quatre enfants bruxellois sur dix grandissent dans la pauvreté.
- Un cinquième de la population d'âge actif vit avec un revenu de remplacement ou une allocation sociale.
- Le taux d'activité est nettement plus bas chez les femmes que chez les hommes : 59 % contre 71 % en 2019. Le taux d'activité des femmes est aussi plus bas en Région bruxelloise qu'à l'échelle de la Belgique (59 % contre 65 %), tandis que pour les hommes, ce taux est presque similaire (71 % contre 73 %).
- Le niveau d'éducation et l'origine accentue encore les inégalités de genre. Ainsi, pour les personnes avec un niveau d'études faible, le taux d'activité des femmes est de 32 %, contre 52 % pour les hommes, tandis que le taux d'activité des femmes ressortissantes de pays hors UE-28 s'élève à 36 %, contre 71 % pour les hommes.
- 46 % des ménages bruxellois sont des personnes isolées. Soit près d'un ménage sur deux, contre 35 % en Belgique.
- La Région compte 65.000 familles monoparentales (dont 86 % sont en réalité des mères seules), soit 12 % des ménages bruxellois²⁸. Parmi les familles avec enfants, une famille sur trois à Bruxelles est en fait une maman solo (ou plus rarement un papa solo), et 106.958 enfants bruxellois vivent au sein de ce type de foyer.
- Les familles monoparentales ont par ailleurs des taux d'activité et d'emploi faibles (respectivement 44 % et 36 %) et un taux de chômage élevé (17 %), avec un risque également plus élevé que la moyenne de tomber dans un chômage de longue durée²⁹.

²⁷ Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale, « Baromètre social 2020 », Bruxelles, mis en ligne le 30 juin 2021, consulté le 18 octobre 2021. URL : <https://www.ccc-ggc.brussels/fr/observatbru/publications/2020-barometre-social>. Les chiffres bruxellois qui suivent sont issus de cette source, jusqu'à ce qu'une autre source soit citée.

²⁸ « Parents solo.brussels. Plan bruxellois de soutien aux familles monoparentales », mis en ligne en juillet 2021, consulté le 7 octobre 2021. URL : <https://parentsolo.brussels/plan-bruxellois-de-soutien-aux-familles-monoparentales/>

²⁹ *Ibidem*.

L'addition de tous ces chiffres dessine un tableau assez étourdissant dont le résultat est sans appel : la pauvreté touche bien davantage les femmes que les hommes, et ces dernières sont particulièrement vulnérables aux moments de rupture conjugale, le couple constituant un paravent de leur pauvreté individuelle. Les femmes en ont pleinement conscience : nombreuses sont celles qui ne quittent pas un conjoint violent en raison de leur dépendance économique à celui-ci. Enfin, la crise sanitaire a encore aggravé la situation des femmes, notamment sur le plan économique, mais aussi en termes de santé mentale, et de violences, comme l'a notamment démontré le rapport commandé par le Conseil Bruxellois de l'égalité entre les femmes et les hommes³⁰ :

- Les femmes sont majoritaires dans les métiers dits « essentiels », qui se sont retrouvés en première ligne lors de la crise sanitaire : elles composent en effet 70 % du personnel de la santé bruxellois, et plus de 90 % du personnel des pharmacies, des centres de santé mentale, des soins familiaux et complémentaires à domicile, du nettoyage et en particulier des titres-services. Or, il s'agit de métiers très mal rémunérés.
- *« Avec le 1^{er} confinement, 4 100 Bruxelloises ont quitté le marché de l'emploi et n'y sont pas revenues alors que 5 345 nouveaux Bruxellois y sont rentrés. »*
- Les femmes mises en congé temporaire ont gagné jusqu'à 131 euros de moins par mois que les hommes ayant connu le même sort.
- Sur dix parents ayant pris un congé parental corona, sept étaient des mamans.
- Avec la crise, les femmes ont deux fois plus de risques de tomber dans la pauvreté que les hommes.

Au vu de toutes ces statistiques, il semble évident que se loger décentement, quand on est une femme, relève du parcours de la combattante. C'est d'autant plus le cas à Bruxelles, où la crise du logement impacte en premier lieu les personnes isolées, les familles monoparentales et les personnes âgées ; trois catégories au sein desquelles les femmes sont majoritaires. On ne

³⁰ SEMAH Hassina, « L'impact du Covid-19 sur les inégalités entre les femmes et les hommes à Bruxelles. Demain ne peut être pire qu'hier pour l'égalité », Conseil bruxellois de l'égalité entre les femmes et les hommes, 2020, mis en ligne le 9 juin 2020, consulté le 29 juin 2021. URL : http://www.adviesraad-gelijke-kansen.irisnet.be/wp-content/uploads/2021/04/CONSEIL-BXL-EGALITE-FEMMES-HOMMES_RAPPORT-Fr-COVID19-2021_DEF-003.pdf. Les chiffres et citations qui suivent sont tirés de cette étude.

s'étonnera donc pas que les femmes « *subissent de plein fouet les ravages de la crise de l'habitat, avec plus d'acuité encore et d'intensité que leurs congénères masculins* », comme l'écrivait déjà en 2007 le juriste Nicolas Bernard, spécialisé dans les discriminations au logement, qui poursuivait : « *Pourquoi ? Tout simplement parce qu'elles sont davantage exposées à la précarité matérielle que les hommes.* »³¹ Cette précarité matérielle accentue donc leur vulnérabilité face au logement, particulièrement lorsqu'elles font face à des ruptures dans leurs parcours de vie, comme l'a analysé l'anthropologue Chloé Salembier à travers 40 récits de vie de femmes ayant connu des difficultés pour se loger³².

Quelques indicateurs concernant le logement en général, à Bruxelles en particulier :

- En Belgique, en 2020, 7,8 % de la population a dépensé 40 % de ses revenus ou davantage dans son logement. Ce chiffre monte à 34 % lorsqu'on observe uniquement la population à risque de pauvreté³³. À Bruxelles, les ménages dont les revenus ne dépassent pas 1500 euros consacrent en moyenne 60 % de leur budget dans leur logement³⁴.
- Pour vivre dignement, un ménage ne devrait pas consacrer plus de 25 % de son budget mensuel dans son loyer. Or, selon le rapport bruxellois de la pauvreté, si on se base sur cette idée – le loyer d'un ménage ne peut pas dépasser 25 % de son budget pour ne pas risquer de l'appauvrir – alors 60 % de la population bruxelloise n'a accès qu'à 10 % des logements accessibles³⁵.
- En 2020, 24,4 % des ménages belges déclarent être en situation de « privation de logement » (indicateur comprenant le manque d'espace, le fait d'avoir une fuite dans

³¹ BERNARD Nicolas, « Les femmes, la précarité et le mal-logement : un lien fatal à dénouer », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 1970, 2007.

³² SALEMBIER Chloé, « De la petite maison dans la prairie aux marchands de sommeil. 40 récits de femmes pour analyser les ruptures, besoins et modes de débrouille face à l'inégalité de l'accès au logement », *Chroniques féministes*, Vol. 1, n° 122, 2018, pp. 5-8.

³³ EUROSTAT, Taux de surcharge des coûts du logement, analysé selon le risque de pauvreté. URL : <https://www.chiffrespauvrete.be/topic/taux-de-surcharge-des-couts-du-logement>.

³⁴ DESSOUROUX Christian, BENSLIMAN, Rachida, BERNARD, Nicolas, DE LAET, Sarah, DEMONTY François, MARISSAL Pierre, SURKYN Johan, « Le logement à Bruxelles : diagnostic et enjeux », *Brussels Studies* [En ligne], Notes de synthèse, n° 99, mis en ligne le 06 juin 2016, consulté le 10 octobre 2021. p.11. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/1346>

³⁵ AMERJUCKX, Gaëlle, ENGLERT, Marion, NOËL, Laurence, VAN DER PLANCKE, Véronique, BERNARD Nicolas, « Précarités-mal-logement et expulsions domiciliaires en Région bruxelloise », Observatoire de la santé et du social, rapport thématique 2018, mis en ligne le 23 octobre 2019, consulté le 10 octobre 2021. URL : <https://www.ccc-ggc.brussels/fr/observatbru/publications/2018-rapport-thematique-precarites-mal-logement-et-expulsions-domiciliaires>

la toiture, des problèmes d'humidité, ne pas être en mesure de chauffer suffisamment la maison, ne pas avoir de baignoire et/ou douche/ toilette intérieure dans la maison, ne pas avoir l'eau chaude courante). Ce chiffre grimpe à 43,5 % dans les ménages à risque de pauvreté³⁶.

- La part des ménages en surpeuplement et déprivation sévère liée au logement a plus que doublé en 10 ans, entre 2009 et 2019. L'humidité dans le logement concerne 16,7 % des ménages belges et 23,8 % des ménages pauvres et « *touche de façon exacerbée les familles monoparentales* ». Celles-ci sont par ailleurs 26,5 % à vivre dans un logement indécent (et 29,6 % en ce qui concerne les ménages monoparentaux pauvres)³⁷.
- Alors que les Belges sont réputé.e.s avoir une brique dans le ventre, la part des propriétaires en région de Bruxelles-Capitale n'est que de 40 %, alors que cette proportion tourne autour de 70 % dans les autres régions du pays³⁸. Or le risque de pauvreté pour les locataires (31 %) est nettement supérieur à celui des propriétaires (7,7 %)³⁹.
- En 2020, 49.135 ménages bruxellois étaient inscrits sur liste d'attente pour obtenir un logement social. La moitié de la population bruxelloise se trouve dans les conditions d'accès au logement public⁴⁰. Si l'on additionne les locataires d'un logement social et les personnes sur liste d'attente, cela représente 10 % de la population bruxelloise. À noter que les femmes sont majoritaires comme locataires d'un logement social.
- Selon le dernier baromètre de la Fondation Roi Baudouin⁴¹, la précarité énergétique touche 21 % des ménages belges et 14 % d'entre eux sont aussi affectés par de la précarité hydrique. 25,6 % des Bruxellois sont concernés par la précarité énergétique

³⁶ Baromètre de la pauvreté, Chiffres pauvreté. URL : <https://www.chiffrespauvrete.be/topic/privation-de-logement>.

³⁷ Chiffres issus du focus belge de FONDATION ABBE PIERRE - FEANTSA, « 6^e regard sur le mal-logement en Europe. 2021 », mai 2021, mis en ligne le 6 mai 2021, consulté le 14 décembre 2021. URL : https://www.feantsa.org/public/user/Resources/reports/2021/6th_Overview_of_Housing_Exclusion_in_Europe_2021_FR.pdf

³⁸ REBTS, Marie-Eve, « La part de locataires gagne du terrain », *Le Soir*, mis en ligne le 17 juin 2021, consulté le 13 octobre 2021. URL : <https://www.lesoir.be/378540/article/2021-06-17/la-part-de-locataires-gagne-du-terrain>

³⁹ Baromètre de la pauvreté, « Risque de pauvreté pour le locataire/ propriétaire », Chiffres pauvreté. URL : <https://www.chiffrespauvrete.be/topic/risque-de-pauvrete-pour-le-locataireproprietaire>

⁴⁰ « Plan d'urgence logement 2020-2024 », Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale, Nawal Ben Hamou, secrétaire d'Etat au logement, mis en ligne le 7 janvier 2020, consulté le 16 octobre 2021. URL : https://nawalbenhamou.brussels/wp-content/uploads/2021/01/Plan-Urgence-Logement_DEF.pdf

⁴¹ FONDATION ROI BAUDOIN, « Baromètre de la précarité énergétique et hydrique », 6^e édition, mis en ligne le 3 mars 2020, consulté le 9 novembre 2021. URL : <https://www.kbs-frb.be/fr/barometres-de-la-precarite-energetique-et-hydrique>

et 21 % par la précarité hydrique. Les femmes sont plus touchées que les hommes par la précarité énergétique et hydrique, particulièrement les familles monoparentales et les femmes seules de plus de 65 ans, précise encore la publication.

- Les Bruxelloises sont largement majoritaires dans les personnes vivant dans des « locaux d'habitation collectifs » (hôtels, chambres à louer, maisons d'accueil, institutions, etc.) (66 %) et dans des « habitations non conventionnelles » (cabanes, baraques, caravanes, etc.) (67 %)⁴².

Si l'on revient donc à la question initiale, « *combien sont-elles ?* », le phénomène du sans-abrisme au féminin prend une tout autre ampleur, tenant compte du sans-abrisme caché, mais aussi des femmes vivant dans des logements surpeuplés, ou inadéquats, insalubres, ou insécurisants lorsqu'elles vivent sous la menace constante de violences...

2. En amont de l'errance, des parcours lourds de violences

« On buvait tous les deux, puis il me frappait... bien comme il faut. J'appelais la police quasiment une fois par mois. Mais à la fin, ils arrivaient 3, 4 heures plus tard. En me disant "De toutes façons, à quoi ça sert, vous allez le reprendre !" En fait, ils avaient raison, je le quittais... puis je buvais à nouveau, et je re-craquais. Mais bon, quand même, j'étais là, la tête en sang, et c'est tout ce qu'ils trouvaient à me dire. »

(Une membre du groupe d'expertes du vécu)

Être une femme sans abri ne recouvre pas la même réalité qu'être un homme sans abri. Cela semble évident, mais cela se vérifie à chaque « étape » du sans-abrisme. Qu'il s'agisse des causes qui mènent à l'errance, du vécu du sans-abrisme et des stratégies mises en place pour y faire face, tout est marqué par le genre de la personne.

Au niveau des causes, d'abord : si ces causes s'avèrent complexes, la revue de littérature menée en mars 2021 par la FEANTSA (Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris) sur le sans-abrisme des femmes, reprend une liste de schémas récurrents menant au sans-abrisme chez les femmes⁴³ :

⁴² « Le genre en région de Bruxelles-capitale. Un état des lieux en chiffres. », Equal.brussels, 2019, mis en ligne en novembre 2019, consulté le 27 octobre 2021. URL : <https://equal.brussels/fr/publications/>

⁴³ BRETHERTON Joanne, MAYOCK Paula, « Women's homelessness. European evidence review », FEANTSA, mars 2021, p.20, mis en ligne le 1^{er} avril 2021, consulté le 22 mars 2021. URL: <https://www.feantsa.org/en/report/2021/04/01/womens-homelessness-european-evidence-review?bcParent=27>

- Le simple manque d'opportunités de logements adéquats et abordables
- La surpopulation et d'autres formes d'habitat inadéquat
- La pauvreté
- Les violences physiques, émotionnelles ou sexuelles
- La traite d'êtres humains

Une part du sans-abrisme des femmes est donc à relier aux désavantages systémiques des femmes dans nos sociétés (cf. point précédent sur la pauvreté des femmes et les inégalités socio-économiques). Mais « *presque toutes les analyses européennes ou internationales sur le sans-abrisme des femmes pointent les violences conjugales, les violences fondées sur le genre, ou les abus comme une des causes majeures du sans-abrisme* »⁴⁴, souligne ensuite le document de la FEANTSA. Le fait d'avoir subi des violences n'est pas forcément toujours la seule cause, et ne prédit pas automatiquement le sans-abrisme, mais l'association de ces violences fondées sur le genre et du sans-abrisme est nettement plus élevée chez les femmes que chez les hommes, précise encore la FEANTSA.

- Dans les années 2000, une étude conduite au Royaume-Uni révélait ainsi que 41 % des parents accueillis dans des maisons d'accueil pour familles avaient expérimenté de la violence conjugale, et que 38 % pointaient la fin d'une relation comme l'élément déclencheur du sans-abrisme, relation qui était décrite à 57 % comme violente⁴⁵.
- En 2015, une vaste étude européenne impliquant quatre pays – l'Espagne, la Hongrie, le Royaume-Uni et la Suède – questionnait plus spécifiquement ces liens entre violence fondée sur le genre et sans-abrisme des femmes. En fonction des pays, de la compréhension des violences et de l'analyse des personnes elles-mêmes, entre 50 % (en Hongrie) et 100 % (en Espagne) des femmes sans abri interrogées rapportent être dans cette situation comme une conséquence directe de la violence d'un partenaire, tandis que de 21 % (en Suède) à 55 % (au Royaume-Uni) des

⁴⁴ *Ibidem*.

⁴⁵ PLEACE, N., FITZPATRICK, S. *et al.*, « Statutory homelessness in England: the experience of families and 16-17 years old », London, DCLG 2008, cité dans BRETHERTON Joanne, MAYOCK Paula, *op.cit.*, p. 10.

femmes interrogées relient leur situation de sans-abrisme à des violences ou des abus intrafamiliaux⁴⁶.

- Côté belge, dès 2008, l'asbl *Comme chez nous*, à Charleroi, a mené une recherche-action « *afin d'identifier les besoins spécifiques des femmes en errance et de montrer en quoi et pourquoi une prise en charge dédiée fait sens* »⁴⁷. Cette recherche-action a débouché sur la création d'un projet d'accueil pour femmes, alors appelé « Les fleurs du bien », et aujourd'hui renommé « Parent'elles ». Des 46 femmes interrogées pour l'enquête, 74 % ont indiqué vivre ou avoir déjà vécu une situation de violences conjugales. Or, dans la documentation réalisée au sein de l'accueil de jour « Le rebond », seules 41 % des usagères étaient identifiées comme victimes de violences conjugales. « *Une hypothèse est que, alors au travers de l'enquête, et aujourd'hui au sein du service dédié aux femmes, le cadre apparaît plus sécurisé pour évoquer ces questions* »⁴⁸, développent les auteur.rice.s. Par ailleurs, la moitié des enquêtées citaient la violence conjugale comme l'une des raisons de leur errance et un peu plus de la moitié pointaient une séparation (qui peut tout à fait être cumulée à de la violence)⁴⁹.

- Plus récemment, l'étude de la Fondation Roi Baudouin auprès de femmes rencontrées en maisons d'accueil et en centres d'accueil d'urgence révélait que « *la quasi-totalité des femmes interrogées rapporte des expériences de violence familiale ou conjugale* » et qu'une seule femme sur les 28 rencontrées n'a pas évoqué de violences dans son récit, tant dans l'enfance qu'à l'âge adulte⁵⁰.

Patrick Italiano, dans cette étude pour la Fondation Roi Baudouin, questionne ainsi la distinction opérée par la Strada (ancien nom de Bruss'help) dans son étude de 2016 entre deux catégories principales – numériquement – de femmes sans abri : « *les femmes d'origine étrangère victimes de violences conjugales ou familiales* » et les « *femmes isolées* » avec des

⁴⁶ MOSS, Kate, SINGH Paramjit, *Women rough sleepers in Europe. Homelessness and victims of domestic abuse*, Policy Press, Bristol, 2015, pp. 162-170.

⁴⁷ CASSILDE Stéphanie, CONDE Emmanuel, « Des femmes à la parentalité en errance. Apports de plus d'une décennie d'approche dédiée », dans CASSILDE, Stéphanie, CRAPEZ Sophie, HUYGENS Suzanne (dir.), *Construire avec les naufragés. Un accueilpagnement psycho-médico-social des personnes sans-abri*, Editions de l'Université Ouverte, Charleroi, 2020, p. 213.

⁴⁸ *Ibid.*, p.215.

⁴⁹ *Ibidem*.

⁵⁰ ITALIANO Patrick, *Femmes et enfants en errance, le sans-abrisme au féminin. Recherche-action sur le parcours des femmes avec enfants au sein de trois structures d'accueil en Wallonie et à Bruxelles*, Fondation Roi Baudouin, 2016.

« *problématiques psychiques lourdes* »⁵¹. Certes, ce second profil – « *celles qui sont au bout du bout et qui n'accrochent pas* », comme le décrit à l'époque la Strada – est connu et bien présent dans le secteur. Souvent dans une situation de sans-abrisme chronique, fréquentant les services d'urgence depuis des années, faute d'alternatives, elles demandent un accompagnement spécifique complexe et laissent de nombreuses équipes démunies :

- « *Ce qui freine aussi l'accès au service, ce sont les femmes qui souffrent de problématiques de santé mentale : qui sont très psychotiques, en décalage par rapport à la réalité, ... Le lien est quasi impossible. C'est un public délaissé complètement, rien que pour les mobiliser pour une mise en observation à l'hôpital, c'est compliqué. [...] Sur 60 femmes Belges, 50 présentent des troubles. Ce sont souvent des femmes qui sortent d'institution, elles ont été beaucoup plus diagnostiquées, et médiquées. Il y a la honte de prendre des médicaments et un recours massif à la drogue pour s'automédiquer.* » [DIOGENES]

Comme le pointe cette association de travail de rue, les femmes en situation de sans-abrisme présentent proportionnellement plus de troubles de santé mentale que leurs homologues masculins, ou sont à tout le moins davantage diagnostiquées (c'est également le cas dans la population générale⁵²). Or, si l'on remonte dans les récits de vie, on constate que ces femmes ont, très souvent, elles aussi, vécu des violences fondées sur le genre, ce qui menait Patrick Italiano à questionner cette distinction stricte entre victimes de violences et femmes isolées porteuses de troubles psychiques. Et les violences ont, on le sait, un impact majeur sur la santé mentale, comme le rappelle aussi l'étude comparative européenne déjà citée, qui révélait qu'entre 45 % (UK, et Hongrie) et 69 % (Suède et Espagne) des femmes interrogées présentaient de tels troubles⁵³.

Au fil des références bibliographiques, la littérature est unanime. Si les violences conjugales ou intrafamiliales sont souvent – mais pas toujours – le déclencheur direct d'une situation d'errance, on peut avancer que l'immense majorité des femmes en situation de sans-abrisme ont connu, au moins à un moment de leur parcours – mais en réalité souvent à plusieurs reprises, dans une forme de continuum – de la violence fondée sur le genre. On retrouve d'ailleurs, dans les parcours des femmes sans abri, un panorama tristement complet des

⁵¹ LA STRADA, *Femmes en rue, dans les services d'hébergement d'urgence, et les maisons d'accueil bruxelloises*, Bruxelles, décembre 2014.

⁵² « *Selon l'OMS, les femmes ont deux fois plus de risques de souffrir de dépression que les hommes* », rappelle cet article : LEGRAND Manon, « *La santé mentale inégale avec les femmes* », *Alter Echo*, n°429-430, septembre 2016. URL : <https://www.alterechos.be/la-sante-mentale-inegale-avec-les-femmes/>

⁵³ « *As already noted, women rough sleepers are much more likely to have experienced domestic abuse, abuse and relationship breakdown, which are also linked to high rates of mental ill health* », MOSS, Kate, SINGH, Paramjit, *op.cit.*, p.52.

différentes formes de violences fondées sur le genre : violences intrafamiliales dans l'enfance (dont l'inceste), violences au sein d'institutions de la jeunesse, violences de la part d'un ou de plusieurs partenaires intimes, viols, excisions, mariages forcés et autres violences fondées sur « l'honneur », prostitution, traite, etc. L'articulation des violences conjugales ou intrafamiliales et du sans-abrisme n'est pas toujours aussi linéaire et évidente qu'une femme quittant son conjoint violent et se retrouvant à la rue. La recherche de deux chercheuses canadiennes⁵⁴ éclaire avec beaucoup de nuances l'imbrication de ces différentes violences que sont les violences conjugales et le sans-abrisme, plutôt nommée itinérance de l'autre côté de l'atlantique. Les chercheuses ont ainsi identifié quatre « trajectoires types » marquant le passage vers l'itinérance :

- La première trajectoire est la plus majoritaire auprès de leur échantillon. Elle se caractérise par « *un passage hâtif vers l'itinérance suivi d'une succession de courtes relations intimes violentes* ». Il s'agit de jeunes filles ayant subi très tôt des violences dans leur milieu familial, ayant souvent été placées dans des institutions et pour qui, à la majorité, la mise en couple représente une stratégie et un espoir de trouver une protection, et un toit pour dormir. Elles se placent donc dans des situations de dépendance et sont plus susceptibles de subir des violences de la part de leurs partenaires.
- La seconde trajectoire pointe des situations d'errance produites par le contrôle du conjoint, à travers de nombreux déménagements ainsi que des périodes dans des logements insalubres, et à travers la violence économique qui conduit le couple à se trouver à la rue.
- La troisième trajectoire apparaît comme la plus « classique » dans les représentations générales, à savoir lorsque les situations d'errance naissent des nombreuses tentatives pour quitter le partenaire violent. La multiplicité des tentatives est intéressante à rappeler : les refuges pour femmes victimes de violences et les études démontrent qu'il faut généralement plusieurs essais pour se départir de l'emprise et rompre le cycle des violences. A noter que plusieurs femmes rapportant cette trajectoire avaient été victimes de violences psychologiques, sans violences physiques. La non-reconnaissance du « contrôle coercitif » exercé par l'ex-

⁵⁴ COUSINEAU Marie-Marthe, FLYNN Catherine, *Violence faite aux femmes de la part de partenaires intimes et itinérance : mieux comprendre pour intervenir de façon concertée*, Rapport de recherche, Fonds de recherche Société et Culture, Québec, 2018.

compagnon, et de leur statut de victime par les services sociaux, comme par des proches, constitue une violence supplémentaire.

- Enfin, la dernière trajectoire apporte également une nuance intéressante : dans celle-ci, l'errance est liée à l'appauvrissement qui suit la sortie d'une longue relation intime violente et aux violences post-séparation. La violence économique vécue durant la relation laisse les femmes, une fois séparées et seules, en incapacité financière de se loger dignement. Les coûts des procédures judiciaires, notamment pour obtenir la garde des enfants, accentuent encore l'appauvrissement.

Un secteur inégalement armé face aux violences conjugales

« J'ai découvert ce que c'était le " genre " quand je suis devenue sans-abri. Avant d'être sans abri, je n'avais jamais pensé à ça. »

(Marie, membre du groupe de femmes expertes du vécu)

Le secteur qui accueille et accompagne ces femmes en situation d'errance est-il suffisamment outillé pour faire face aux parcours de violences des principales intéressées et à leurs traumatismes ? C'est l'objet spécifique d'une recherche lancée par l'AMA⁵⁵ en octobre 2021 et que nous suivons avec intérêt. Néanmoins, les entretiens effectués lors de la première phase nous fournissent déjà certaines tendances.

On observe deux types de structures : les maisons d'accueil pour femmes seules ou femmes avec enfants, et les structures généralistes du secteur, soit les centres d'accueil d'urgence et les dispositifs de jour. Les premières hébergent très majoritairement des victimes de violences : elles sont de l'ordre de 80 % à l'accueil Montfort ou à la Maison Rue verte, par exemple, et constituent évidemment le public cible du Centre de Prévention des violences conjugales et familiales (CPVCF). Si ces deux dernières maisons sont spécialisées et font partie du pôle de ressources bruxellois, la formation n'a pas toujours été une évidence pour toutes les maisons d'accueil pour femmes. Ainsi, ce n'est que récemment, en 2018, que l'accueil Montfort a formé deux des membres de son équipe au « processus de domination conjugale », grâce à un subside

⁵⁵ Etude visant à dresser un « état des lieux de l'offre d'accueil des victimes de violences conjugales et intrafamiliales dans le secteur de l'aide aux sans-abris, en tenant compte des dispositifs « supplétifs » créés dans le cadre de la crise « Covid-19 » », lancée par l'AMA en octobre 2021.

de la Cocof. Depuis lors, certaines travailleuses sont référentes sur ces questions, et des groupes de parole ont été mis en place, entre autres. Mais cette formation ne résout pas tout :

« On n'est pas encore hyper spécialisées sur les traumas. [...] Avec l'agrément Cocof, on a sensibilisé l'équipe et on essaie de s'outiller. Tout en sachant qu'on est une maison généraliste et qu'on ne sera jamais spécialisées sur cette thématique, car on ne peut pas se spécialiser en tout. [...] On doit aussi être spécialiste des assuétudes, de la santé mentale, des problèmes d'endettement, surendettement, [...] Il y a une accumulation des problématiques et nous, notre volonté c'est de rencontrer tous les aspects de la vie de la personne. Et de développer des réseaux. » [Accueil Montfort]

La formation vient aussi questionner la philosophie de la maison d'accueil, voire créer un décalage entre les travailleuses formées et celles qui ne le sont pas, à un moment où l'institution tente de repenser son système. Comme beaucoup d'autres maisons d'accueil, l'accueil Montfort était historiquement une maison pour jeunes filles et conserve des traces de son approche originelle :

« Quand elles viennent suite à des soucis de violences familiales, elles voudraient plus de libertés et ici, ce n'est pas tellement le cas. À l'heure actuelle, on est encore très fort dans un fonctionnement de « eux » et « nous », équipe VS hébergées, avec un système où après x remarques, elles reçoivent une sanction, qui peut mener à l'exclusion. Elles disent souvent qu'elles se sentent infantilisées. C'est tout ce système-là qu'on est en train de revoir. » [Accueil Montfort]

La chercheuse Elisabetta Cinzia Rosa (UCLouvain) confirme ce sentiment chez les femmes qu'elle a rencontrées lors de son terrain :

« Les femmes que j'ai rencontrées étaient toutes passées par des maisons d'accueil, les seuls espaces dédiés aux femmes. Toutes racontaient une infantilisation des individus, due aux règles qui sont très strictes. C'est la maison d'accueil qui prend l'argent de la personne et gère l'argent, par exemple. Il y a une méconnaissance de la capacité des femmes à se gérer, à mener une vie dont elles sont responsables. »

Pour Josiane Coruzzi, directrice de l'asbl Solidarité Femmes et Refuge pour femmes battues, l'approche « paternaliste » de certaines structures – « quand le travailleur social prend la place du dominant » – constitue précisément « une des violences institutionnelles les plus problématiques », comme elle le souligne dans un dossier de la revue *Alter Echos* sur les discriminations de genre et les violences institutionnelles :

« Une domination qui peut s'exprimer par le biais de la posture du " sauveur " indispensable à la survie de la " victime " ou par le fait que, dans certaines institutions généralistes – des maisons d'accueil par exemple –, "on a tendance à resserrer la vis quand les femmes semblent difficiles". C'est le comportement inverse qu'il faudrait adopter, continue-t-elle, à savoir (ré)apprendre à ces femmes " à ne pas être d'accord et à reprendre du pouvoir " car elles ont été infantilisées par les hommes [...] »⁵⁶

À noter, enfin, que certaines maisons d'accueil pour « femmes et familles » peuvent héberger des hommes, pères de famille, comme c'est le cas au 160, maison d'accueil de L'Ilot. Si, en termes d'hébergement, une forme d'unanimité existe autour de la séparation des hommes et des femmes, en vue de protéger ces dernières sur lesquelles plane le « spectre de l'agression sexuelle et/ou de la prostitution »⁵⁷, comme l'analysent les chercheuses Audrey Marcillat et Marine Maurin, les couples hétérosexuels sont généralement accueillis dans les espaces réservés aux femmes. « La séparation effectuée ne correspond donc pas à une stricte séparation des sexes et, de plus, ces hommes en couple ne sont pas perçus comme des dangers, à la différence des célibataires »⁵⁸, pointent les chercheuses, ce qui semble correspondre à la situation bruxelloise.

Parallèlement à ces maisons qui accueillent majoritairement ou uniquement des femmes, très souvent victimes de violences, les dispositifs d'accueil de jour ou d'accueil d'urgence se révèlent encore moins armés face à la problématique. Le New SamuSocial est pourtant en première ligne pour toutes ces femmes qui n'ont pas accès aux maisons d'accueil spécialisées, soit qu'elles ne peuvent pas attendre qu'une place se libère, soit qu'elles n'ont pas de statut légal en Belgique, ou qu'elles cumulent des problématiques lourdes de santé mentale ou d'addiction. Avec la crise de la Covid-19, l'association a constaté une hausse importante des demandes de victimes de violences conjugales, en ce compris en rue, et au Petit Rempart, centre dont ce n'est pas vraiment le public habituel. Deux hôtels uniquement pour femmes ont également été ouverts, dont un est toujours en activité. Mais les travailleuses de ces différents hôtels, tout comme de l'équipe de rue ou du Petit Rempart, ne se sentent pas suffisamment outillées :

⁵⁶ MORMONT Marinette, « Femmes sans abri et fantômes du passé », *Alter Echos*, n°491, mars 2021, p.20.

⁵⁷ MARCILLAT Audrey, MAURIN Marine, « Singularisation, différenciation : pratiques de la (non) mixité dans l'intervention sociale auprès des personnes sans-abri », *Nouvelles Questions Féministes* [En ligne], Vol 37 – n°2, 2018, p.96, mis en ligne le 29 novembre 2018, consulté le 16 novembre 2021. URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2018-2-page-90.htm>

⁵⁸ *Ibidem*.

« On ne l'est jamais assez. Les formations sont très inaccessibles, et tout de suite saturées ; le temps qu'on appelle, il n'y a plus de places. Tout nous passe sous le nez. Ou alors les formations ne sont pas assez poussées, notamment au niveau légal, etc. Aller à l'hôpital, aux urgences, on sait plus ou moins. Mais on a peur de louper des trucs. Les endroits les plus spécialisés ne sont pas accessibles non plus. La première ligne, c'est quand même nous : la police nous les amène ! Les centres spécialisés sont saturés, ou alors, quand ce sont des femmes sans abri, on nous dit qu'elles ne rentrent pas dans les critères... Elles sont " un peu trop sans-abri ", quoi. Un traitement doit d'abord être mis en place. Ce n'est pas bas seuil. » [New SamuSocial]

L'incapacité pour le New Samusocial de proposer un accueil pleinement adapté aux victimes a un impact dramatique, que les équipes de terrain admettent de façon lucide :

« Une nuit en centre d'hébergement d'urgence, ça reste très violent. Pour une femme qui ne connaît pas le milieu de la rue, il y a 8 chances sur 10 pour qu'à sa première arrivée ici, elle retourne direct au domicile conjugal. Ce n'est pas adapté. » [New SamuSocial]

Les dispositifs de jour, quant à eux, sont majoritairement fréquentés par des hommes en situation de sans-abrisme. La place que peut prendre le récit de violences conjugales ou de violences de genre en général, et l'accueil / l'accompagnement de cette parole diffère de lieu en lieu. Chez Hobo et chez RestoJet, par exemple, on se dit peu confronté à la question, car ces lieux sont avant tout perçus comme des espaces de sociabilité, où il n'est précisément pas demandé de se confier intimement. À La Fontaine, c'est à l'infirmerie, seul espace un peu isolé du reste du centre, que se déposent les agressions, viols, et autres faits de violences. Au-delà de l'écoute, les travailleuses peuvent réorienter vers d'autres services spécialisés, comme le relatent aussi de nombreux centres. Reste que lorsque la parole déboule, comme par effraction, auprès de travailleur.euse.s non formé.e.s, cela ne laisse pas indifférent.e.s, comme l'explique cette travailleuse de Pierre d'Angle :

« Il y a des femmes qui vont se livrer d'un seul coup, mais c'est rare. Et puis comme il n'y a pas vraiment de service adéquat, on peut commencer un suivi, mais ça ne suit pas, parce qu'elles ne reviennent pas. [...] Si la prise en charge n'est pas adaptée, ça va créer encore plus de problématiques, la personne ne va pas se sentir soutenue, ça ne fait qu'agrandir les problèmes. A un moment donné, la rupture est totale avec les services d'aide, et après c'est très compliqué de reliaer et la personne risque d'entrer dans du sans-abrisme chronique. Mais pour cela [une prise en charge adaptée], il faut des formations, des travailleurs outillés pour. Une autre manière de travailler. » [Pierre d'Angle]

Deux centres de jour ont développé une « offre » visant spécifiquement les femmes : le « 100 % femmes », tous les mercredis, chez DoucheFLUX, et « l'arbre à bulles », à la Rencontre (Source asbl), qui permet aux mamans de venir avec leurs enfants (voire de les déposer pendant d'autres démarches). Les violences subies par les femmes occupent néanmoins des places différentes au sein de ces deux dispositifs. Chez DoucheFLUX, tout se fait dans « l'informel » : « *Parfois, il peut y avoir une femme qui va témoigner de quelque chose, puis un groupe de parole se crée de façon informelle. Comme si c'était dans l'inconscient collectif, c'est tellement évident qu'elles n'en témoignent pas* ». La coordinatrice du « 100 % femmes » souligne aussi le besoin de formation sur ces questions de violences et de genre :

« Pour moi, la plus grosse violence aujourd'hui, outre les lieux qui n'ont pas d'espaces spécifiques, c'est surtout que les travailleurs ne sont pas assez formés. Ne pas prendre en considération qu'une femme a d'autres besoins qu'un homme. Je connais un éducateur lambda, qui travaille avec des femmes sdf, qui n'a pas la moindre formation [sur les questions de genre]. C'est très violent, même pour lui. » [DoucheFLUX]

À La Rencontre (Source asbl) par contre, qui, via « l'arbre à bulles », touche principalement des mamans, migrantes, souvent seules avec leurs enfants, en situation illégale, la violence semble omniprésente : violences dans le pays d'origine, mariages forcés, excisions, violences sur le chemin de l'exil, violences d'un partenaire qu'elles quittent ou ne sont pas en mesure de quitter (qu'il s'agisse de conserver un titre de séjour ou de dépendance économique), exploitation économique (petits emplois non déclarés, dans l'horeca, le nettoyage, l'aide à la personne), etc. Même si la chargée de projet de l'arbre à bulle se forme tant qu'elle peut, la complexité des situations et le manque de moyens rendent la tâche quasi impossible.

« Au niveau des ressources, il faudrait plus de personnel qualifié pour recevoir des formations sur les violences conjugales, mais aussi sur les parcours migratoires, etc. C'est compliqué d'avoir toutes les ressources pour les travailleurs. » [La Rencontre]

C'est, souvent, le serpent qui se mord la queue. Les dispositifs d'accueil de jour sont déjà surchargés par la gestion de l'urgence, et des services de base. Ils se démènent avec des budgets serrés. Si leur public est majoritairement masculin, pourquoi investir dans des formations du personnel sur des questions qui concernent principalement des femmes ? Alors, quand ces femmes débarquent et livrent subitement un récit de violences, l'accueil peu formé est susceptible de les éloigner du centre en question, voire, dans les pires cas, de produire de la victimation secondaire ou des violences institutionnelles.

Une petite histoire de Aïcha

Je suis anonyme, je suis barbare
J'ai deux enfants comme des cerises
Leur dad est en Egypte
On vient de la capitale de l'économie
Je suis maintenant en face de la mort
Le genre de mots que j'aime pas
J'aime le mot « happy »
Mon imagination est positive avec une bonne jacket,
Avec ça, on peut faire quelque chose, comme un karaoke,
Nous sommes limitées sans monnaie. Noon.
Open les papiers, avec une bonne qualité, antiracisme
Mon frère Saïd était un vrai homme
Il a eu beaucoup de contact avec sa tante
Il ne connaît pas Uccle, comme Hicham.
Hicham et moi vivons en Belgique
Il va à l'école et je suis en train de chercher work
J'ai deux ex-men. Yes, deux
Une fois j'ai été avec Hicham pour voir le zèbre.

Aïcha, atelier d'écriture, Novembre 2021

3. Stratégies de résistance à l'enfer de la rue

Les personnes en situation de sans-abrisme encourent des risques élevés d'agressions et de violences, tout comme elles voient leur espérance de vie baisser. C'est le cas tant pour les hommes que pour les femmes⁵⁹. Néanmoins, les femmes qui finissent effectivement en rue encourent un risque majeur, omniprésent, que n'encourent pas – ou dans des proportions nettement moindres – les hommes vivant et dormant dans l'espace public : les viols et agressions sexuelles. Si aucune étude ne révèle des chiffres fiables, des associations françaises ont tenté d'évaluer l'ampleur du phénomène. Ainsi, la Fondation Lecordier avance qu'environ une femme sans abri sur trois a été agressée, tandis que l'association Entourage estime qu'une agression sexuelle sur une femme sans abri a lieu toutes les huit heures en France⁶⁰. Dans leur parcours de rue, certaines femmes sont donc violées à plusieurs reprises, comme cette témoin qui affirme à France Info avoir été violée 70 fois en 17 ans de rue⁶¹. Cette menace est telle qu'elle structure complètement la façon dont les femmes en situation de sans-abrisme vont occuper l'espace public. Dans un premier temps, elles vont tout faire pour éviter l'univers de la rue, à travers ce qu'on appelle le sans-abrisme caché, tel que développé dans le point précédent. Ensuite, celles qui atterrissent effectivement en rue mettent en place de multiples stratégies visant soit à s'invisibiliser, soit à réduire les risques d'agressions sexuelles, que l'on tient à qualifier de « *stratégies de résistance* » selon les termes de chercheurs anglais⁶², en ce que ce

⁵⁹ Selon les données collectées pendant dix ans par le collectif des Morts de la Rue, la moyenne d'âge au moment du décès était de 48 ans, tant pour les hommes que pour les femmes, et même de 45 ans pour les personnes qui vivaient toujours en rue au moment de leur décès. Rapport d'activité 2015, collectif Les Morts de la Rue, accessible en ligne http://mortsdelarue.brussels/IMG/pdf/ra_col_2015.pdf. A noter que selon le collectif frère côté français, les femmes sans abri meurent encore plus jeunes que les hommes, alors que dans la population générale, elles ont une espérance de vie plus longue. Les femmes sans abri, bien que minoritaires, sont décédées en moyenne à 45,6 ans, contre 48,7 ans pour les hommes. Voir : « L'espérance de vie des personnes qui vivent dans la rue est de moins de 50 ans », *France Info*, mis en ligne le 29 octobre 2019, consulté le 18 novembre 2021. URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/esperance-vie-personnes-qui-vivent-rue-est-moins-50-ans-1742569.html>. Voir aussi le dernier rapport du collectif français qui précise : « Si l'âge moyen au décès s'établit à 50 ans pour les hommes et à 49 ans pour les femmes, sans différence significative, la distribution par classe d'âge met en évidence une plus forte proportion de femmes dans la tranche [30-45 ans] que chez les hommes ». « Mortalité des personnes sans-domicile 2020, Dénombrer et décrire, Rapport annuel 2021, données 2020 », Collectif Les Morts de la Rue, Novembre 2021. URL : http://www.mortsdelarue.org/IMG/pdf/Rapport_VF_maquette_2.pdf.

⁶⁰ MEYSENQ, Licia, « J'ai été violée 70 fois en 17 ans de rue » : le grand tabou des agressions sexuelles sur les femmes SDF », *France Info*, mis en ligne le 17 septembre 2017. URL : https://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/j-ai-ete-violee-70-fois-en-17-ans-de-rue-le-grand-tabou-des-agressions-sexuelles-sur-les-femmes-sdf_2345935.html

⁶¹ *Ibidem*.

⁶² CASEY, Rionach, GOUDIE, Rosalind, REEVE, Kesia, « Homeless women in public spaces : strategies of resistance », *Housing studies*, 23, 6, 2008, pp. 899-916. 2008, cité dans MOSS, Kate, MAYOCK Paula, *op.cit.*, p.3 : « The authors argue that homeless women make us of highly visible public spaces and semi-private spaces, and that these practices can be conceptualised in terms of resistance : homeless women challenge the rules associated with occupying public spaces that either directly or tacitly exclude them, and they engage in identity work to resist being uncritically labelled as homeless [...] »

terme souligne la part active des femmes en question. Ces stratégies sont bien connues par le secteur. Elles relèvent surtout de l'invisibilisation, de l'effacement de soi, à la fois stratégie de protection, mais aussi effet de la honte et de l'écroulement de l'estime de soi, comme l'exprime l'une des membres du groupe : « [dans tel centre], j'avais l'habitude de me camoufler, de me faire toute petite, pour pas qu'on me voie, parce que je me sentais sale ». Cet effacement de soi peut s'incarner jusqu'à la disparition administrative, qui concerne de nombreuses personnes sans-abri :

« Il faut se retrouver comme personne, retrouver son corps aussi. Quand j'étais en rue, je n'existais plus. Je n'étais plus rien. J'avais même perdu ma carte d'identité, j'étais radiée de la commune. J'étais devenue une sans-papiers en fait, dans mon propre pays. Je n'existais plus. »
(Cindy, experte du vécu)

Nous citerons ici rapidement quelques « stratégies de résistance » utilisées par les femmes en rue, en donnant des exemples tirés de nos entretiens avec les associations, de notre groupe d'expertes du vécu, ou de différentes lectures⁶³ :

- Maintien d'une apparence soignée afin de se « fondre dans la masse » et de ne pas être identifiée comme personne sans-abri. À titre d'exemple, Marie, dans notre groupe d'expertes du vécu, raconte avoir pris l'habitude de « faire les boutiques, sans un sou en poche, juste pour avoir l'air d'une cliente comme les autres ».
- Être perpétuellement en mouvement, afin de ne jamais être repérée comme femme sans-abri, à un endroit précis, et donc cible potentielle. Ainsi, C., aujourd'hui relogée depuis plusieurs années, continue de marcher au minimum deux heures par jour, comme si elle gardait la trace, dans son corps, de ces années de sans-abrisme durant lesquelles elle marchait des heures et des heures. Cette technique est particulièrement utilisée la nuit. Ainsi, une de nos témoins répète à plusieurs reprises : « une femme sans-abri, ça ne dort pas ! ». Dans le documentaire de Claire Lajeunie, « Femmes invisibles, survivre dans la rue »⁶⁴, la réalisatrice suit notamment Martine, qui passe ses nuits dans des bus, allant d'un terminus à un autre. Lors d'un entretien en journée avec un travailleur social, elle s'endort sur sa chaise, au milieu d'une question...

⁶³ Lire notamment MAURIN Marine, « Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques », *Les annales de la recherche urbaine* [En ligne], n°112, 2017, numéro thématique « Le genre urbain », pp. 138-149, mis en ligne en 2017, consulté le 5 avril 2021. URL : www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2017_num_112_1_3247.

⁶⁴ LAJEUNIE Claire, « Femmes Invisibles, survivre dans la rue », *Le Monde en face*, France 5, 2017.

- Privilégier des lieux de passage, comme les gares ou les aéroports. L'aéroport de Zaventem est ainsi connu par certain.e.s travailleur.euse.s du secteur comme un lieu où de nombreuses femmes sans abri trouvent « refuge ». Une femme endormie sur une valise, dans un aéroport, cela n'attire pas l'attention. Dans notre groupe d'expertes du vécu, M. « vivait » ainsi à Zaventem. Elle rapporte qu'elle était finalement connue du personnel et des commerçants, qui lui offraient régulièrement un café ou un repas.
- Détourner des lieux de « loisirs » pour en utiliser les services, ou simplement comme un abri temporaire. Ainsi, lors de nos entretiens avec des travailleur.euse.s de différentes organisations, nous ont été rapportées les stratégies d'une femme qui se payait un abonnement au cinéma et passait la journée dans les salles obscures, et d'une autre qui profitait des offres d'une salle de sport pour prendre sa douche. Lorsque le mois gratuit arrivait à son terme, elle optait pour une autre salle de la même chaîne.
- Masculinisation : de nombreuses femmes en rue camouflent leurs formes, couvrent leurs cheveux, pour tenter de passer pour des hommes⁶⁵.
- Détérioration volontaire de l'hygiène, en vue de repousser les agresseurs potentiels. Cette « technique » est davantage utilisée par des femmes en errance « chronique », qui souffrent souvent de graves problèmes de santé mentale. Si elles sont donc particulièrement « visibles » en tant que sans-abri, elles ne se lavent plus, s'entourent d'immondices, voire urinent dans leurs vêtements, pour se protéger des agressions. Au fil de son terrain ethnographique⁶⁶, le travailleur de rue Mauro Almeida Cabral raconte avoir croisé des femmes qui inventaient être porteuses du Sida ou d'autres maladies pour éloigner les violeurs. Il rapporte aussi le cas de l'une d'entre elles, qui avait finalement cédé à la proposition d'une association, l'invitant à prendre un bain pour son « bien-être », et qui avait été violée le lendemain, son odeur corporelle ne la protégeant plus.

⁶⁵ DIERICKX Ariane, « Femmes sans abri : pourquoi elles se masculinisent », *Le Vif*, [En ligne], mis en ligne le 8 mars 2017, consulté le 24 mars 2021. URL : <https://www.levif.be/actualite/belgique/femmes-sans-abri-pourquoi-elles-se-masculinisent/article-opinion-625219.html>.

⁶⁶ ALMEIDA CABRAL Mauro, *(L)armes d'errance : habiter la rue au féminin*, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmatta, « Transitions sociales et résistances », 2020.

- Séjours temporaires à l'hôpital voire en prison. Dans son livre autobiographique, Elina Dumont, chroniqueuse connue du grand public en France et ancienne femme sans abri, raconte la « parade » qu'elle avait trouvé, quand elle « n'en pouvait plus, était à bout »⁶⁷. Elle prenait tout ce qu'elle trouvait pour se « défoncer » jusqu'à s'étaler par terre et attendre qu'une bonne âme finisse par s'en inquiéter et appeler le Siamu. Elle pouvait alors passer quelques jours et quelques nuits, nourrie, blanchie et soignée dans un des hôpitaux de Paris qu'elle finira par avoir tous « visités ». L'association Espace P, qui accompagne les travailleuses du sexe / personnes prostituées, constate une même forme de « soulagement » dans les paroles de celles qui passent par la case prison. « *Je vais me reposer* », rapportent-elles. Dans notre groupe d'expertes du vécu, J. explique quant à elle qu'elle feignait un malaise au moment où le centre d'urgence fermait ses portes le matin, pour pouvoir demeurer à l'infirmerie, le temps que les accueils de jour ouvrent leurs portes (il y a en général une ou deux heures de « battement » entre le moment où le centre d'urgence ferme ses portes et met les personnes hébergées à la porte et l'ouverture du premier accueil de jour).

La peste ou le choléra

Les femmes en situation de rue vont également mettre en œuvre des stratégies qui peuvent être intrinsèquement violentes pour elles-mêmes ou qui les exposent à des risques supplémentaires, mais qui sont d'abord perçues comme une façon d'éviter des violences encore plus lourdes. Il s'agit, par exemple, d'accepter de suivre un homme qui propose « gracieusement » une douche ou une nuit au chaud, ce qui ne va généralement pas sans contrepartie. Dans notre groupe de femmes expertes du vécu, ces « propositions malhonnêtes » – qui proviennent donc d'hommes avec un logement – sont connues :

- « *De toutes façons, dès qu'il y a trop de femmes quelque part, il y a toujours des hommes qui rôdent. Ils attendent à la sortie pour te proposer une douche, soi-disant ! Ou pour te filer un billet pour que tu fasses la pute. 10, 20 euros, ils savent que quand tu n'as rien, c'est toujours ça de pris.*
- *Y'en a un bien connu [...] il se poste toujours à la sortie, pour récupérer les femmes qui se font sortir du centre et les ramener, si elles cherchent un toit. [...] Y'a une fois où je m'étais*

⁶⁷ DUMONT Elina, *Longtemps, j'ai habité dehors*, Paris, Flammarion, 2013, p. 77.

faite virer du centre, le soir, je me suis fait agresser quand je suis sortie. » [Echanges au sein du groupe d'expertes du vécu]

Dans la littérature anglosaxonne, c'est ce qu'on appelle le « survival sex », le sexe de survie. L'ASBL Macadam, qui accompagne les jeunes en errance, rappelle qu'il s'applique aussi, dans de rares cas, aux jeunes garçons, mais que c'est massif chez les jeunes filles :

« Y'a aussi des jeunes filles qui normalisent : elles ont un rapport au corps qui n'est plus du tout celui qu'on a habituellement. Elles considèrent que si elles vivent chez un mec et qu'il décide d'avoir des relations sexuelles, c'est comme ça. “ Rien n'est gratuit ”, comme elles disent. Elles considèrent leur corps comme une monnaie d'échange. Elles évitent la rue. On voit beaucoup de jeunes filles dans ce cas, ça se sait. Beaucoup disent “ moi je ne veux pas en arriver là“, quand les situations perdurent, ça arrive. [...] Elles se trouvent un amoureux, elles emménagent. Et pour certaines, ça s'arrête là. [...] Pour d'autres, elles vont être prises dans une sorte de cercle vicieux jusqu'à ce que certaines soient victimes de traite. » [Macadam]

Cet amalgame entre femme en rue et la figure par excellence de la femme « de rue » – à savoir la prostituée – revient fréquemment dans les discussions du groupe d'expertes du vécu, qui tiennent à mettre à distance ce qu'elles ressentent comme un « stigmat » qui les rattrape sans cesse :

« Femme sans domicile, ça sous-entend femme prostituée, à la merci de tout le monde. Un jour, une dame qui me croisait souvent m'a demandé, en riant : “ vous êtes sur le trottoir, est ce que vous faites le trottoir ? ” » [Marie, lors d'une discussion]

Une autre participante témoigne même d'une méprise lors d'un reportage télévisuel dans lequel elle témoignait. La bannière de présentation la qualifiait d'« ancienne prostituée ». Après avoir bataillé, elle a obtenu un démenti, « *mais pas à une heure de grande écoute évidemment* », soupire-t-elle. Pourtant, si la prostitution est perçue comme une identité repoussoir pour les femmes du groupe, elle est aussi une des stratégies de survie utilisée par les femmes en situation de sans-abrisme (cf. *infra*).

Dans une quête de « protection masculine », les femmes vivant en rue peuvent aussi se mettre en couple avec un compagnon de rue. S'il existe des relations « sincères » voire salvatrices⁶⁸, ces « mises en couple » s'avèrent fréquemment accompagnées de violences

⁶⁸ L'une des femmes de notre groupe d'expertes du vécu nous a en effet raconté de quelle façon sa rencontre avec un jeune homme sans-abri, débarquant dans le milieu de la rue, est certainement ce qui l'a « réveillée », elle qui était très ancrée dans un quotidien d'errance et peu encline à en sortir. C'est en faisant « équipe » qu'ils ont peu à peu diminué leur consommation respective, et ont entamé un parcours de sortie de la rue.

physiques, comme de viols, encore une fois « monnaie d'échange » contre la protection procurée par une présence masculine. Il s'agit donc de « céder »⁶⁹ aux violences d'un seul homme, pour se prémunir de celles de tous les autres. Ces « arrangements » se révèlent néanmoins fragiles et changeants, ce qui entraîne une mise en concurrence entre les femmes « de la rue », très minoritaires par rapport aux hommes. Plusieurs associations ont ainsi souligné la forte agressivité des femmes entre elles. C'est d'ailleurs ressorti dans des discussions de notre groupe d'expertes du vécu : le risque, dans des centres où elles se présenteraient en couple, de tomber sur d'autres femmes qui « *vont essayer de [te] piquer [ton] homme* ». Nous ne nions pas non plus la violence des femmes elles-mêmes, entre elles, ou à l'encontre d'hommes, compagnons ou agresseurs potentiels, qui rappelle qu'elles ne sont pas uniquement des « victimes » « passives » et que la violence physique peut aussi leur apparaître comme un moyen de défense dans certaines situations précises, ou comme un retournement des violences subies :

« Dans celles que je suis [en rue], il y en a beaucoup qui sont placées depuis toutes petites, avec des violences qui se répètent. Moi, je vois des gonzesses qui mettent des coups de pied. Je vois beaucoup de violences venant des gonzesses qui ne se laissent pas faire. Elles reproduisent des schémas de violences qu'elles ont eues avant. C'est aussi pour ça que quand elles discutent, il y a beaucoup de banalisation, de violences intégrées. » [DIOGENES]

La « protection masculine » peut également être celle d'un groupe, comme l'observe cette même travailleuse de rue au sein de l'asbl DIOGENES vzw :

« Je les vois souvent noyées dans des groupes où il y a dix, quinze mecs. Elles ont quand même la protection de ce groupe, mais il y a une monnaie d'échange. Elles ont eu des relations avec quasi tous les mecs du groupe. » [DIOGENES]

Ces configurations semblent fréquentes dans les groupes de consommateur.rice.s. Les femmes toxicomanes recourent à différentes formes de prostitution pour accéder au produit, qu'il s'agisse d'échanger directement un rapport sexuel contre une « dose » ou de se livrer à des formes de prostitution plus « classiques » – en rue, généralement – pour obtenir l'argent

⁶⁹ Etant entendu que « céder n'est pas consentir », au sens où l'écrit l'anthropologue féministe Nicole-Claude Mathieu : « *Il semble bien que les rapports d'oppression basés sur l'exploitation du travail et du corps se traduisent par une véritable anesthésie de la conscience inhérente aux limitations concrètes, matérielles, et intellectuelles, imposées à l'opprimé(e), ce qui exclut qu'on puisse parler de consentement. [...] la violence principale de la situation d'oppression est qu'il n'existe pas de possibilité de fuite pour les femmes dans la majorité des sociétés, sinon pour retomber de Charybde en Scylla, du pouvoir d'un groupe d'hommes à un autre.* » C'est avec ce prisme que nous approcherons les différentes situations de violences auxquelles les femmes sans-abri sont amenées à céder en vue de leur survie. MATHIEU, Nicole-Claude, *L'anatomie du politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-Femmes éditions, 1991, pp.215-216.

nécessaire à l'achat dudit produit. Un recours à la prostitution qu'on peut donc difficilement qualifier de « choix » :

« La majorité va dire que la prostitution n'est pas choisie d'abord. Elles disent : "Pour m'acheter mon produit qui coûte cher, je me prostitue et pour supporter la prostitution, je consomme". On observe aussi une montée de la consommation quand elles vivent des agressions sexuelles, ce qui amène une mise en danger. [...] Elles le "décident" elles-mêmes [de se prostituer] ou en couple, ou le copain / un membre du groupe va l'amener dans un squat et elle va servir de monnaie d'échange pour le produit. » [Transit]

La prostitution, de façon plus générale, représente une forme de stratégie de dernier recours pour éviter la rue, ou simplement une stratégie de survie, tout autant qu'elle peut placer les personnes ayant une activité prostitutionnelle en risque de sans-abrisme. Les deux réalités s'alimentent : le sans-abrisme peut mener à la prostitution, et la prostitution peut mener au sans-abrisme. Ainsi, selon l'étude européenne déjà citée, menée conjointement dans quatre pays, plus ou moins 15 % des femmes sans abri interrogées en Suède ou en Espagne avaient déjà eu recours à une forme de prostitution, pour 20 % des femmes britanniques⁷⁰. Les femmes migrantes et/ ou sans-papiers sont particulièrement à risque, comme le souligne l'association Isala, qui décrit quatre situations « types » pouvant mener les femmes migrantes à la prostitution⁷¹, que nous résumons ci-après :

- La prostitution dans les camps humanitaires, utilisée par les femmes pour avoir accès à certaines ressources ou certains espaces plus sécurisés.
- Lors de l'arrivée sur le territoire belge, des femmes qui ne savent pas où aller sont orientées vers des maisons de passes, où elles peuvent se retrouver séquestrées. D'autres sont approchées par des hommes qui leur proposent un logement, avant de les violer et de les prostituer.
- Les femmes déboutées de leur demande d'asile et sans-papiers ne trouvent parfois pas d'autre option pour survivre. Certaines seront même prostituées de force par leur compagnon, lorsque la demande d'asile n'aboutit pas.

⁷⁰ MOSS, Kate, SINGH Paramjit, *op.cit.*, pp. 162-170. Dans l'échantillon hongrois, aucune femme n'a admis y avoir eu recours, mais l'équipe de recherche doute sérieusement de la véracité de ces déclarations, et attribue ce résultat surprenant au tabou culturel autour de ces questions.

⁷¹ PAPE, Pierrette, RONDIAAT Barbara, « Sans-abrisme et prostitution. Une analyse féministe et de terrain », *Chroniques féministes*, n°121, janvier-juin 2018, pp.41-42.

- Certaines femmes, très jeunes et vulnérables, même avec des papiers, se retrouvent sans logement et se voient contraintes d'accepter de se prostituer pour obtenir un toit.

L'association Espace P confirme : 90 % de son public est en situation de migration.

En sens inverse, l'exercice de la prostitution, et sa stigmatisation, peut entraîner une difficulté à louer un logement voire une expulsion si l'activité de la personne est connue du voisinage, ou s'accompagner d'une extrême précarité de logement. C'est particulièrement le cas pour les personnes ne disposant pas de titre de séjour sur le territoire, donc n'ayant pas droit au CPAS ni à aucune aide, ou pour les personnes souffrant d'addictions. Ainsi, selon une étude française de 2013, 39% des personnes prostituées vivent dans un logement précaire (hôtel, rue, squat, famille, accueil collectif)⁷², ce qui, pour rappel, constitue une forme de sans-abrisme selon la catégorisation Ethos.

La prostitution, tout en constituant une stratégie de dernier recours, expose aussi les personnes à des risques plus élevés de violences, physiques et sexuelles.

« Les clients, en fait, sont souvent les moins violents dans l'environnement des TDS. C'est l'acteur le plus discret. [...] Le fait que ça soit interdit génère de l'activité clandestine, et c'est la porte ouverte à l'exploitation, aux violences. Les premiers acteurs de violences, ce sont les gens qui circulent et gravitent autour de l'univers prostitutionnel : des bandes de jeunes qui passent par-là, des dealers, des personnes toxicomanes qui vont racketter les filles ou les menacer. Il y a du vol à la tire, surtout pour la prostitution de rue, ou des gens qui se font passer pour des clients et qui les volent. » [Espace P]

La rue, on l'a vu, est un milieu particulièrement dangereux en général, et pour les femmes en particulier. Certains profils, parce qu'ils sont à l'intersection de différents systèmes de domination, ou cumulent des facteurs de vulnérabilité, s'exposent encore davantage : femmes en situation de migration, sans-papiers, toxicomanes, prostituées / travailleuses du sexe, mais aussi les femmes trans. Les personnes trans représentent une portion congrue du public du secteur sans-abri, mais questionnent le fonctionnement des associations, surtout

⁷² « Etude sur l'état de santé, l'accès aux soins et l'accès aux droits des personnes en situation de prostitution rencontrées dans des structures sociales et médicales », Etude Prosanté 2010-2011, Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), Institut de veille sanitaire (InVS), p.36, publié le 1^{er} mars 2013, consulté le 6 septembre 2021. URL : <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/etude-prosante-etude-sur-l-etat-de-sante-l-acces-aux-soins-et-l-acces-aux-droits-des-personnes-en-situation-de-prostitution-rencontrees-dans-des>, citée par PAPE, Pierrette, RONDIAT Barbara, *op.cit.*

lorsqu'un hébergement est en jeu. En rue, ce qui inquiète davantage les équipes est l'extrême vulnérabilité des femmes trans et des profils non-binaires :

« On a eu une femme trans récemment. [...] Et ça engendre un niveau de violences sexuelles... C'est le paroxysme. Y'a des mecs dans la rue qui lui enlevaient son pantalon juste pour voir ce qu'iel avait. » [DIOGENES]

Certaines femmes trans ont par ailleurs une activité prostitutionnelle et subissent des violences constantes. L'association Alias, qui travaille spécifiquement avec ce public, mène d'ailleurs une recherche sur ce sujet :

« Ce n'est pas spécifique à ce public-là. La violence est omniprésente en milieu prostitutionnel et en rue, mais on sait aussi que le public trans vit des agressions ciblées à cause de leur identité. [...] C'est un peu comme si elles étaient en vitrine sans être en vitrine. Elles n'ont que les désavantages de la vitrine : le fait d'être visible, mais sans la protection de la vitrine, pour autant qu'il faille faire l'éloge de ce genre de concept. [...] Elles sont plus remarquées, elles attirent plus de violences. » [Alias]

Mais les associations qui travaillent avec des personnes prostituées, ou avec des personnes trans, le soulignent à plusieurs reprises : les premières violences, les plus fréquentes, sont les violences institutionnelles. Violences qui peuvent d'ailleurs être le fait du secteur sans-abri, comme nous le développerons dans le point suivant.

Des associations démunies face aux violences sexuelles

La fréquence et la gravité des agressions sexuelles commises sur les femmes en situation de rue est une donnée connue de tout le secteur. Pourtant, les associations se sentent extrêmement démunies. D'abord, car ces agressions sont extrêmement banalisées par les victimes qui les subissent. Ensuite – et c'est une conséquence de ce premier point – parce que, la plupart du temps, aucune demande n'est formulée.

« Ce qui est toujours très choquant, c'est quand elles parlent de leur parcours, et des violences sexuelles qu'elles vivent. “ Hier, je me suis fait violer ” : et elles disent ça sur le même ton que “ je vais acheter une baguette ”. C'est banalisé et excusé. “ Je me suis fait violer en centre, mais la personne était pas bien, elle est fort dépressive ”. [...] Ce qui se passe, c'est que dans le travail de rue, on est le réceptacle du trauma de ces agressions sexuelles qui ne s'expriment pas dans les institutions, [...] En rue, souvent, c'est à ce moment-là que le contre-coup se fait, la personne prend conscience. Il m'est arrivé de tomber sur des personnes qui réalisaient, en

pleurs, ou qui étaient en colère ou dans le déni, ou qui voulaient porter plainte. Nous, on est neutre, si on nous parle à nous de ce genre d'évènements, il n'y aura pas de répercussion sur l'agresseur, on ne peut rien faire avec ça. Juste écouter. » [DIOGENES]

« Je me souviens d'une femme battue, laissée pour morte, violée, la totale. On avait eu un appel de la police, qui me prévient ; mais la dame, ça ne l'intéressait pas. Y'a une manière de verrouiller. Elles ont un rapport à ça très différent du nôtre, on ne les envoie jamais au centre [Centre de prise en charge des violences sexuelles] systématiquement, ce n'est pas dans notre démarche, ou alors c'est plus si on a d'autres craintes. Nous on n'a pas de médecin, s'il n'y a pas de demande médicalisée, on ne renvoie pas. » [La Fontaine]

Le CPVS (Centre de prise en charge des violences sexuelles, intégré au centre pluridisciplinaire « 320, Rue Haute ») observe qu'une part non négligeable de son public est composée de personnes très précarisées, voire sans-abri, et/ou souffrant de pathologies psychiatriques lourdes, mais aussi de femmes migrantes et/ou sans-papiers. Ces profils arrivent généralement via d'autres associations, via les services de police, ou en ambulance. Mais le centre l'admet de façon tout à fait transparente : l'offre proposée n'est pas adaptée.

« Notre modèle n'est pas adapté à la prise en charge de ces personnes : c'est un modèle très centré sur la personne, qui vise à l'accompagner pendant plusieurs mois. Les femmes sans abri, elles reviennent pour des nouveaux faits à chaque fois, mais elles n'acceptent pas le suivi. [...] Elles ne rentrent pas dans les cases, c'est difficile de mettre en place un lien. Souvent la violence sexuelle, ce n'est pas leur demande, c'est presque le cadet de leurs soucis. [...] On ressent beaucoup d'impuissance, parce qu'on n'a pas un dispositif qui tient compte de leurs besoins spécifiques. Leur demande, c'est d'avoir de la nourriture, ou de pouvoir dormir deux heures. Nous on est là, avec le frottis, etc. [...] Pour le moment, on bricole, mais je n'ai pas l'impression que ça fonctionne très bien. » [CPVS, 320 Rue Haute]

4. Un secteur pensé au « masculin universel » qui se questionne

Un des freins d'accès au secteur sans-abri identifié de longue date pour les femmes réside dans l'image des services d'urgence largement occupés par des hommes et d'un secteur qui s'est globalement construit sur l'image stéréotypée du sans-abri masculin, d'un certain âge, avec une forte consommation d'alcool ou de drogue, dormant sur un trottoir. Une étude britannique a ainsi révélé que 40 % des femmes enquêtées n'ont pas cherché une aide « formelle » auprès des services *ad hoc* lorsqu'elles ont réalisé qu'elles étaient en risque de

sans-abrisme ou ont effectivement perdu leur logement pour la première fois⁷³. Pour beaucoup d'entre elles, cet environnement presque exclusivement masculin constitue un repoussoir, particulièrement lorsqu'elles ont été victimes de violence conjugale ou sexuelle. D'autres raisons plus complexes, comme la honte, ou la non-connaissance de la langue du pays, peuvent aussi expliquer cette réticence. Ce n'est qu'après avoir épuisé toutes les alternatives possibles, via les hébergements chez des proches notamment, qu'elles finissent par se résoudre à pousser la porte d'un service d'accompagnement. En résulte une « entrée » plus tardive dans le secteur que leurs homologues masculins⁷⁴ : les femmes arrivent aussi plus « abîmées », en proie aux traumatismes liés à l'errance, mais aussi à des expériences anciennes ou plus récentes de violences, qui peuvent avoir eu lieu durant cette période de sans-abrisme caché.

L'idéal de mixité à l'épreuve de la réalité

Les centres d'accueil de jour constituent la première porte d'entrée dans le secteur, en offrant des services qui répondent aux besoins de base et en proposant un premier accompagnement psycho-social. A Bruxelles, tous sont « mixtes ». Mais peut-on réellement parler de « mixité » lorsqu'ils sont en réalité occupés par un public à près de 90 % masculin ? Ainsi, les chiffres du dispositif « hiver » (dit dispositif « 86.400 »), collectés entre le 15/11/2020 et le 06/04/2021, donnent une indication de cette prédominance masculine. Les usagères représentent 13 % des bénéficiaires de ces services, tandis que les hommes comptent pour 85 % du public (les 2 % restant étant des enfants)⁷⁵. Ces chiffres cachent néanmoins de grosses disparités, avec un seul dispositif (RestoJet) où les femmes sont même légèrement majoritaires, et trois (Jamais sans toit, Pierre d'Angle, DoucheFLUX) des dix services où les hommes représentent plus de 90 %.

Les services eux-mêmes ont conscience de ce écart et de l'inconfort qu'il peut susciter chez les usagères. Au-delà de l'omniprésence des hommes, c'est parfois l'infrastructure en tant que telle qui n'a pas été pensée en tenant compte des éventuelles femmes usagères :

« Ce centre, c'est comme si on avait oublié les femmes en le construisant. Par exemple, on n'a pas de zones hommes-femmes dans les douches, parce que les locaux ne s'y prêtent pas. [...] »

⁷³ REEVE, K., CASEY, R., GOUDIE, R., *Homeless women : still being failed yet striving to survive*, London, Crisis, 2006, cité dans BRETHERTON, Joanne, MAYOCK Paula, *op.cit.*, p. 33.

⁷⁴ *Ibidem*.

⁷⁵ AMA (Fédération des Maisons d'accueil et des services d'aide aux sans-abri), « Comptage du dispositif 86.400 – Etat des lieux », 06.04.2021. Même si la plupart des services du dispositif rapportent une diminution de fréquentation par la gent féminine en temps de Covid (celle-ci ayant été majoritairement hébergées dans des hôtels), la prédominance des hommes était déjà observable avant.

Pour le moment avec la Covid, le nombre de personnes est limité. Mais avant, les gens étaient vraiment les uns sur les autres. Une femme n'a jamais d'intimité. Elles n'osent pas venir [...] »
[Centre de Jour de L'Ilot]

La création assez récente (2016) de l'association BruZelle, qui confectionne et distribue des trousseaux contenant des protections hygiéniques aux femmes en situation de grande précarité ou de sans-abrisme, révèle en soi à quel point les besoins spécifiques des femmes ont longtemps été totalement impensés par le secteur.

« J'ai rencontré une dame dans le métro, [...] et en fait elle m'a demandé une serviette hygiénique ou un tampon. On est restées là deux heures, j'étais super étonnée que ça ne soit pas pris en charge. Elle m'a dit " je dois demander chaque fois que j'en ai besoin, je dois revenir à l'endroit". A l'époque on les distribuait devant tout le monde, et en plus une fois sur deux, c'était un mec à l'infirmerie. [...] Comment personne n'a jamais pensé à ça ? [...] On a été accueillies les bras ouverts [par le secteur]. Y'avait ça nulle part, en tout cas pas de cette façon-là, avec des trousseaux pour recevoir un nombre suffisant de protections, le temps de voir pour la suite... » [BruZelle]

Certains dispositifs de jour observent aussi un usage différencié en fonction du genre. Lors du premier confinement, Le Centre de Jour de L'Ilot, qui s'est mis à distribuer des colis alimentaires, a découvert subitement « plein de femmes » qui ne fréquentaient pas le centre auparavant, bien qu'exprimant des besoins de base. Avant le régime « Covid », le centre de jour de L'Ilot proposait aussi à ses bénéficiaires de faire du bénévolat pour préparer les repas, ce qui leur permettait d'avoir accès aux services gratuitement pour la journée :

« Quand on proposait aux bénéficiaires d'aider le matin, on avait la moitié de femmes, soit beaucoup plus que leur proportion dans notre public habituel. Elles se battaient presque pour être là ! C'était le matin, de 8h à 11h. Si t'as pas de chez toi, t'as rien à faire dehors. Ça ne leur coûtait rien de passer la journée là, et elles avaient un rôle. Elles n'étaient pas juste là pour « profiter » des services, mais aussi pour retrouver un peu de dignité. » [Centre de Jour de L'Ilot]

Plus globalement, des dispositifs d'accueil de jour remarquent des usagères qui « passent » en coup de vent dans les structures, uniquement pour obtenir le service dont elles ont besoin, mais qui ne s'y « posent » pas. Certaines, même, ne reviennent jamais après un premier passage.

« Nos chiffres montrent qu'on a 35% du public qui est composé de femmes. Mais ça ne se voit pas en salle. [...] Quand on compare les venues des hommes et des femmes, elles viennent moins souvent et elles consomment moins de services. Parfois elles sont en maisons d'accueil,

ce sont surtout des mamans solo, ou dans des couples avec de grosses difficultés financières. »
[La Rencontre – Source asbl]

« Les hommes viennent se poser, pour un café, utiliser Internet. [...] Aux ordinateurs, on ne voit presque jamais les femmes. C'est surtout pour les activités qu'elles viennent, mais pas pour l'accueil ou l'espace repos. » [Hobo]

« Ici, on va avoir 5 femmes sur 60 ou 70 usagers par jour. [...] On a aussi des femmes qui viennent une fois puis qu'on ne voit plus. Ça dépend de leur parcours. Puis y'a des femmes qui viennent juste pour un bon pour des vêtements. Y'en a une qui passe presque tous les jours, mais jamais pour une douche, juste pour papoter et passer des coups de téléphone. » [La Consigne article 23]

« Elles viennent juste une fois. Parfois l'association d'où elles viennent les envoie, mais en général elles ne restent pas, parce qu'il y a beaucoup d'hommes. Elles ne se sentent pas à l'aise. » [Pierre d'Angle]

Le non-recours par les femmes aux services dits « essentiels » peut s'expliquer par le fait qu'elles se trouvent en maison d'accueil ou dans des hôtels ouverts pendant la crise Covid. Cependant, la travailleuse de rue de l'asbl DIOGENES vzw, membre du comité de pilotage, continue de dire que la demande à laquelle il reste difficile d'accéder pour les femmes en rue est précisément un lieu pour prendre une douche. Service que proposent de nombreux centres de jour, tout en déplorant que peu de femmes s'y rendent...

Nous rejoignons ici l'analyse de Florent Schmitt, doctorant en sociologie qui effectue son terrain dans des dispositifs bas seuil pour usager.e.s de drogues en France, terrain qui nous semble assez proche des dispositifs d'accueil de jour pour personnes en situation de sans-abrisme. Il y explique comment la « *mixité de genre* » crée en réalité de la « *non-mixité* »⁷⁶. Selon lui, « *le caractère mixte de l'hospitalité tend à favoriser une domination de l'espace par les hommes* » non seulement parce qu'ils sont numériquement majoritaires mais aussi en raison de leur manière spécifique de s'appropriier l'espace. Leur socialisation genrée les amène en effet à « *reproduire une forme de domination spatiale* » et ils renforcent cette domination par différentes formes de harcèlement sexiste. Ensuite, la façon dont les femmes s'adaptent à cette domination renforce leur limitation à s'appropriier l'espace. Le chercheur observe en effet un

⁷⁶ SCHMITT Florent, « Quand la mixité de genre crée de la non-mixité. L'exemple des lieux d'hospitalité dans l'intervention sociale auprès des usager.e.s de drogues », Intervention dans le cadre du Colloque international francophone féministe « *Genre et travail social* », Saison 3, le 10 et 11 juin 2021. Les citations qui suivent sont toutes issues du texte de présentation, partagé ensuite par son auteur.

« *usage périphérique de l'espace d'accueil en présence des hommes* » et remarque que les femmes en couple hétérosexuel tendent à conditionner leur venue à la présence du compagnon. Parallèlement aux mécanismes produisant une occupation majoritairement masculine de l'espace, Florent Schmitt pointe ensuite « *les évitements féminins ponctuels ou durables de l'établissement* » qui résultent de l'état des relations interpersonnelles entre usager.e.s de drogues et de la localisation de l'espace. Certaines femmes évitent le centre en raison de violences de genre commises par des « compagnons » de la rue qui fréquentent la même structure. Pour d'autres – particulièrement celles qui sont consommatrices et prostituées – c'est le chemin même vers le centre, situé dans un quartier où elles travaillent, qui les expose à des violences de genre. En conclusion, le chercheur pointe le paradoxe de ces dispositifs « *bas seuil* » dont « *l'accès ne peut être inconditionnel qu'en limitant en partie l'accès à certains groupes sociaux comme les femmes* ». « *Ceci révèle que l'accessibilité a été pensée au masculin-neutre, dans une perspective universelle qui tend à reproduire des inégalités faute de situer socialement les individus* ».

Une vaste étude française auprès de 80 établissements pour personnes en situation de précarité aboutit à la même conclusion : « *L'impensé de genre contribue à la reproduction des hiérarchies de genre. [...] Il apparaît que la mixité n'est pas un principe suffisant si elle ne s'accompagne pas d'une réflexion sur le genre. La mixité comme "neutralisation" supposée du genre des hébergées peut conduire ainsi à des situations de renforcement des stéréotypes de sexe, limitant le potentiel des femmes et des hommes.* »⁷⁷

Le malaise des travailleuses

Dans les discours des travailleur.euse.s du secteur, mais aussi chez les expertes du vécu qui ont accompagné le projet, on ressent souvent cette valse-hésitation entre la revendication de la mixité en tant que valeur, principe à défendre, et l'obligation – présentée comme une évidence – de devoir mettre des choses en place pour « protéger les femmes ».

« *On est divisés là-dessus, mais régulièrement ça revient qu'on a envie de proposer des activités mixtes, parce que c'est comme ça qu'on aimerait que la société fonctionne. Mais on est confrontées au fait qu'il y a beaucoup de faits qui font que les femmes ne se sentent pas à l'aise/ en sécurité, ou qu'elles ont des traumatismes. On veut les aider à trouver un espace sécurisant,*

⁷⁷ « Etude portant sur le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité », MIPES (Mission d'information sur la pauvreté et l'Exclusion sociale en Ile-de-France), Rapport d'analyse des entretiens menés auprès de centres d'hébergement et d'accueil de jour franciliens, mis en ligne en 2012, consulté le 2 novembre 2021. URL : https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Actes_MIPES_Genre_et_pauvrete_mars2012.pdf.

mais il y en a aussi qui diabolisent très fort les hommes. On est vite dans la problématique : faut-il un espace safe ? Mais on ne peut pas créer une bulle d'illusion de vie sans les hommes non plus... » [Hobo]

La majorité des lieux qui proposent de l'hébergement distinguent les chambres des hommes et des femmes par différents éléments de l'architecture (bâtiments ou étages différents, etc.). Ceux qui ne sont pas en mesure de le faire ne peuvent que constater leur impuissance face aux risques d'agressions au sein de leur structure, voire aux agressions réelles qui surviennent malgré tout :

« On a une seule femme pour l'instant en hébergement, on sent que les hommes sont nerveux, tendus, tournent autour d'elle. Elle vient de nous rapporter des choses très violentes. Alors qu'on est dans une institution, on n'arrive quand même pas à la protéger. Elle fait exprès de ne pas se maquiller, de mettre des choses larges, ... »⁷⁸

Au New Samusocial, les changements importants imposés par la crise sanitaire ont amené l'institution à créer plusieurs hôtels uniquement pour femmes. Les responsables de ces nouvelles infrastructures ne peuvent que constater l'effet apaisant sur les hébergées, qui, auparavant, partageaient tout de même de nombreux espaces communs avec les hommes, malgré des chambres distinctes.

« Quand on a dit qu'on ouvrait un centre pour femmes, ça a facilité la situation de femmes qui étaient parfois en rue depuis longtemps. En plus, on est passé en 24h/24. [...] Ce qui a changé, c'est qu'elles se sentent en sécurité, elles se triment dans les couloirs ! Elles sont plus sereines. Ce qui a changé aussi, c'est le côté groupe. Dans les centres mixtes, il y a des gros groupes qui passent leur vie à ne rien faire. On n'a plus de groupes. Pour moi, c'est positif. Les conflits, les faux couples, les relations toxiques, les manigances, ... Tout ça, il n'y a plus. Il y a parfois de l'entraide, mais c'est plus en individuel, des duos. Des copines qui vont aller ensemble au marché, par exemple. » [New Samusocial]

Dans les dispositifs d'accueil de jour, malgré la mixité revendiquée ou non questionnée, la plupart juge nécessaire voire évident d'aménager l'espace ou de jouer sur les créneaux horaires pour faciliter l'accès aux femmes. Chez DoucheFLUX, on l'a dit, une journée en non-mixité a été créée devant le constat du très petit nombre de femmes qui fréquentent le lieu. Au Centre de Jour de L'Ilot, ou à la Fontaine, on joue davantage sur des créneaux horaires spécifiques pour les douches. À La Consigne – Article 23, une douche sur les trois est uniquement

⁷⁸ Nous ne nommerons pas les structures qui ont eu le courage de témoigner de faits graves commis en leur sein. Une seconde structure nous a confié avoir été informée d'abus sexuels avérés en son sein (des sanctions ont été prises).

accessible aux femmes, ce qui fait grincer les dents des usagers masculins qui la trouvent souvent vide. Chez Pierre d'Angle, si une femme émet la demande de faire une sieste l'après-midi, comme le propose ce service, elle est invitée à prendre le lit situé à côté de la porte, le plus proche possible du bureau des travailleur.euse.s... Même si le personnel n'est pas dupe : peu de femmes acceptent de se reposer dans un dortoir mixte. Autant d'aménagements qui amenaient les chercheuses Audrey Marcillat et Marine Maurin à forger la notion de « (non)mixité » : « *Ainsi écrite, elle rompt avec l'opposition généralement établie entre mixité et non-mixité et elle nous permet d'examiner comment se déploient, en situation, des formes de séparation qui recréent de la non-mixité dans des espaces dits mixtes* »⁷⁹.

Comme dans la plupart des métiers du social et du *care*, les travailleuses sont surreprésentées, alors même qu'elles côtoient principalement, à tout le moins dans les centres d'accueil de jour, des usagers masculins. En l'occurrence, dans le cadre de cette recherche, la plupart de nos interlocuteurs ont été des interlocutrices. Aux questions concernant la faible proportion de femmes usagères, plusieurs d'entre elles n'ont pu s'empêcher d'admettre qu'elles non plus ne se sentiraient pas à l'aise... Voire que, comme femmes, elles subissent déjà diverses formes de sexisme ou de harcèlement :

« Le fait qu'aucune de nos collègues féminines ne veut aller à la piscine avec le groupe d'hommes, c'est déjà une réponse. [...] Comment être étonnées que les femmes elles-mêmes ne veulent pas y aller ? [...] Même en tant que travailleuse, on n'a pas toujours notre équilibre. On reçoit aussi des remarques, des attitudes inappropriées. On peut s'imaginer que les personnes vivent la même chose. On a déjà eu le cas d'une femme suivie par un homme, après une activité. On a pu en parler avec ce gars après. Mais j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de choses qui ne se disent pas. » [Hobo]

« Moi, quand j'ai commencé à travailler ici, la culture maghrébine, c'est la femme n'est pas au même niveau que les hommes... A plusieurs reprises, je me suis sentie 'désautorisée', parce que femme. Des gens qui ne me parlaient pas parce que femme, qui préféraient parler à un collègue masculin. Dans ma façon de m'habiller, au début, j'évitais les décolletés. [...] J'ai pu au fil du temps, créer des liens de confiance. » [Pierre d'Angle]

« En tant que travailleuse, j'ai plus de mal, je ne me sens pas très respectée. [...] C'est compliqué, parce que parfois ils ne veulent pas parler avec moi. Parce que je suis une femme.

⁷⁹ MARCILLAT, Audrey, MAURIN, Marine, *op.cit.*, p. 92.

C'est aussi le fait que je sois jeune, et nouvelle. Ça fait plusieurs années que je suis dans le secteur, mais maintenant je suis maman. Ça change complètement le statut, c'est incroyable. Avant, on me demandait si je ne voulais pas me marier. » [La Consigne – Article 23]

« Comment gérer le sexisme des hommes ? Nous, on le subit déjà comme travailleuses. [...] Ce sont parfois des choses ancrées depuis très longtemps. Avec des éléments culturels aussi. [...] Un usager a déjà dit à une cuisinière “toi, tu me touches pas, tu ne touches pas à mon assiette” ou alors “ c'est pas une femme qui va me dicter la loi / ce que je dois faire”. C'est aussi de la drague lourde, des attouchements, quelqu'un qui m'a embrassée dans le cou. Des réflexions sur les habits, des “ tu me provoques parce que tu as mangé une carotte comme ça”. Parfois les regards. Nous, on n'ose pas s'habiller comme on veut par peur du regard des autres. Comme travailleuses, c'est d'autant plus difficile qu'il y a une volonté de créer du lien. Un homme est tombé amoureux de toutes les travailleuses. [...] Quand il y a eu beaucoup de problèmes de sexisme, on a fait une campagne. On avait mis des images choc, ça a permis de discuter, on a sanctionné aussi. Pour le moment, on a un certain équilibre, mais c'est précaire. » [La Rencontre – Source asbl]

À noter que dans notre groupe de femmes expertes du vécu, plusieurs ont rapporté des comportements problématiques de la part de travailleurs de certaines structures, sans que nous ayons la capacité de vérifier ces informations (des faits qui remontent parfois à plusieurs années, ou ont parfois eu lieu dans des centres en dehors de la Belgique). Rappelons aussi que le sexisme sous toutes ses formes – des blagues sexistes au viol, en passant par le harcèlement, existe dans toutes les sphères de la société, dans tous les milieux et dans toutes les « cultures ». Reste qu'il semble s'exprimer de façon presque « décomplexée » dans le secteur sans-abri, là où il peut prendre des formes plus insidieuses dans d'autres milieux professionnels (sexisme bienveillant, abus de pouvoir, etc.). Surtout, malgré quelques actions entreprises par exemple à *La Rencontre*, la plupart des structures ne jugent pas nécessaire d'outiller leurs travailleuses face à ces agressions, ces dernières ayant d'ailleurs presque intégré que cela « fait partie du travail » et que c'est donc à elles de développer des stratégies pour se défendre. De timides prises de conscience émergent néanmoins :

« Cette année, on a eu une stagiaire qui a eu des avances pas du tout OK. En en parlant, on s'est rendu compte que chacune avait expérimenté ça. Je crois qu'avant, on ne considérait pas ça comme un problème. Maintenant, c'est devenu égal à une forme d'agressivité.

- *Est-ce que vous vous sentez armés/ outillés pour faire face à ça ?*

[Rires gênés / regards] Je pense que c'est très difficile pour nous de savoir comment réagir quand on le vit nous-mêmes. Mais comme c'est pris au sérieux par nos collègues masculins, ça aide. On devrait encore augmenter nos compétences. On a essayé de faire une journée de training pour en parler, on est resté encore dans l'abstrait, dans le fait d'en parler. Il nous manque des outils pour pouvoir aborder, affronter le sexisme. » [Anonyme]

Sans-abrisme et droits des femmes : deux secteurs qui se connaissent peu (ou mal)

Si le secteur sans-abri se questionne de plus en plus sur les rapports sociaux de sexe, les questions de genre, les violences conjugales, et les besoins spécifiques de femmes en situation ou en risque de sans-abrisme, les initiatives en la matière demeurent ponctuelles, réduites dans le temps et encore trop souvent portées par la seule volonté de quelques travailleuses personnellement sensibilisées à ces questions. De plus, les liens avec le secteur des droits des femmes, et avec d'autres associations travaillant avec des publics en risque de sans-abrisme (personnes migrantes, sans-papiers, prostituées, etc.) restent quasi-inexistants, si l'on excepte les maisons d'accueil spécialisées pour les victimes de violences conjugales. C'est en échangeant avec ces associations que l'absence de collaboration et même simplement de connaissance mutuelle devient flagrante. Des cinq associations féministes que nous avons consultées, toutes admettaient ne pas avoir de liens proches avec le secteur, tout en identifiant pourtant des combats communs, tels que le droit au logement, la lutte contre la précarité, l'individualisation des droits, la lutte contre les violences fondées sur le genre, etc.

Cette méconnaissance de part et d'autre tient probablement à l'historique des deux secteurs, pointe l'Université des femmes : le secteur sans-abri vient initialement de la philanthropie puis des congrégations religieuses, ce qui était *a priori* plutôt éloigné des mouvements féministes. La construction institutionnelle morcelée proprement belge et l'éclatement des compétences complique encore la tâche, ajoute le Conseil des Femmes Francophones de Belgique (CFFB). Ensuite, le secteur sans-abri, comme de nombreux secteurs, se montre parfois réticent à se rapprocher d'associations féministes, à reconnaître leur expertise, tout comme à sortir d'une vision « neutre » sur le plan du genre des causes du sans-abrisme. Pourtant, les mouvements de femmes ont produit de nombreuses connaissances sur la pauvreté des femmes ou leur accès au logement, entre autres. On citera, en vrac, une campagne récente du Conseil des Femmes

Francophones de Belgique, « La pauvreté aussi est sexiste »⁸⁰, une étude de Vie féminine sur l'accès au logement⁸¹ et un ouvrage sur la précarité vécue par les femmes⁸², une étude des Femmes Prévoyantes Socialistes à travers les parcours de vie et de logement de douze femmes⁸³, plusieurs notes des FPS sur différents sujets proches du sans-abrisme⁸⁴ ou les journées d'étude organisées par l'Université des femmes en 2018 intitulées « Femmes avec ou sans toit » dont seront publiées les interventions dans *Chronique féministe*⁸⁵. Faut-il préciser également que les associations féministes ont développé une expertise solide en ce qui concerne toutes les formes de violences faites aux femmes ?

Les associations précitées restent néanmoins des organisations généralistes, relevant de l'éducation permanente, documentant les conditions de vie des femmes, en vue de produire des études, de façon à soutenir des revendications et un lobbying politique pour un changement de société. D'autres structures de terrain sont amenées à travailler au quotidien auprès de publics touchés par le sans-abrisme. Pourtant leur connaissance du secteur n'en est pas forcément plus grande. Ainsi l'association féministe abolitionniste Isala, qui travaille auprès de femmes désirant sortir de la prostitution, a mis en place il y a quelques années des logements de transit, constatant un besoin auprès de son public. Si un réseau s'est construit autour de cette maison de transit via la commune, le CPAS, et d'autres services locaux, aucun lien n'existe avec le secteur sans-abri à ce jour. D'ailleurs les femmes elles-mêmes ne semblent pas beaucoup le fréquenter. Différentes raisons sont évoquées – dont la méconnaissance générale des droits et des services accessibles par les femmes migrantes – mais la principale réside dans le manque de formation du secteur :

« La prostitution est un sujet tabou [...] Les travailleurs sociaux, dans le secteur du sans-abrisme ou des sans-papiers, ont vraiment du mal à aborder le sujet : [...] on ne connaît pas vraiment le sujet, on a peur d'être trop intrusif, on ne sait pas comment traiter, accompagner la personne, ou alors on fait culpabiliser la personne : " tu as accepté l'argent. C'est ta faute ! " »

⁸⁰ Conseil des Femmes francophones de Belgique, Centre d'Action Laïque, « Regards sur la pauvreté des femmes », portfolio, dans le cadre de la campagne « La pauvreté aussi est sexiste », mars 2021.

⁸¹ EMMANUEL, Noémie, « Le Logement, un droit pour toutes », Vie Féminine, étude 2016.

⁸² LOOTVOET, Valérie, *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd'hui ?*, Bruxelles, Vie Féminine, 2012.

⁸³ GILLET, Julie, « Un toit, mon droit ! Douze femmes en colère », Femmes Prévoyantes Socialistes, Etude 2017.

⁸⁴ BOULANGER, Mélanie, « Sur la corde raide. Femmes et pauvreté. Femmes et monoparentalité. Etat des lieux », Femmes prévoyantes socialistes, 2010 ; GILLET Julie, « Droit d'asile au féminin : parcours de combattantes », Femmes Prévoyantes socialistes, 2016 ; GILLET Julie, « Sans-abrisme au féminin : enjeux et réalités », Femmes Prévoyantes Socialistes, 2017.

⁸⁵ « Droit et féminisme. Quelles expertises ? », *Chronique féministe*, n°121, janvier-Juin 2018. Lire aussi « Un toit à soi », *Chronique féministe*, n°122, Juillet-décembre 2018.

Cela [...] vient d'une méconnaissance de la problématique de la prostitution, d'un manque de ressources, d'outils pour accompagner la personne. Ce qu'on a constaté aussi : le fait d'exposer les personnes victimes de violences prostitutionnelles à des environnements où elles sont encore susceptibles d'être de nouveau victimes de violences sexuelles. Déjà, elles n'ont pas envie d'être entourées d'hommes, c'est violent pour elles. Mais je crois qu'il y vraiment beaucoup de potentiel, de travailler des synergies entre nos secteurs. » [Isala]

Espace P, qui travaille avec les travailleuses du sexe, avec une autre philosophie, connaît par contre davantage le secteur, mais pointe le manque de temps et les contraintes matérielles :

« On les connaît, on les côtoie, parce qu'on travaille sur les mêmes terrains pour certains publics. Il y a une connaissance, mais pas un travail de collaboration direct avec eux. [...] On n'est jamais fermé à plus de rapprochement et de rencontres, mais c'est surtout une question de temps qui nous manque, et de priorités. [...] » [Espace P]

Espace P relève également, comme Isala, des risques de victimation secondaire, ou de violences institutionnelles, mais elles concernent surtout les personnes trans. C'est ce qui freine aussi l'association Alias dans ses collaborations avec le secteur, même si elle manifeste une réelle volonté de rapprochement, comme en intégrant l'AMA récemment :

« On voit bien que c'est compliqué pour les maisons d'accueil, soit parce qu'elles [les personnes trans accompagnées par l'association] n'ont pas de droits ni de moyens, soit parce qu'il y a des maisons pour hommes, pour femmes, pour familles, mais le public trans, ça bloque. Et dans les services d'hébergement d'urgence, on a été interpellé plusieurs fois [...] Quand la personne se présente, ça s'arrête, elle sent tout de suite des remarques, elle va aller dans une chambre où elle se retrouve avec deux mecs, et va repartir direct. Résultat : [...] c'est très rare qu'on fasse appel au secteur sans-abri. Je crois qu'on pourrait aller discuter, négocier certaines choses avec les maisons ou les services mais jusqu'ici on ne l'a pas fait. Je pense qu'il y a de la marge mais dans la pratique, on est beaucoup plus sur des solutions communautaires et non professionnelles, via des groupes Facebook de la Rainbow house, des squats, de l'entraide. C'est intéressant aussi, ça convient à certaines personnes, mais souvent on est bloqué [...]. Pour l'hébergement d'urgence au moins, il faudrait des solutions plus adaptées, qui font que les gens se sentent un minimum en sécurité. » [Alias]

Le Refuge, structure d'hébergement d'urgence et d'accompagnement pour personnes LGBTQIA+ de 18 à 25 ans, constate l'inadéquation de la plupart des centres collectifs à ce public spécifique, notamment les jeunes femmes trans :

« Ce sont surtout les personnes trans qui se retrouvent véritablement à la rue. On a plus de femmes trans. Elles viennent chez nous déjà avec une forte affirmation ; elles viennent parfois de centres généralistes où elles ne trouvaient pas leur place, même avec des femmes. Quand c'est une femme trans sans opération, ça pose un gros problème au centre : est-ce que cette personne peut vivre avec d'autres femmes ? [...] Nous avons aussi les personnes en demande d'asile, qui viennent de centre Fedasil ou de la Croix Rouge, et où c'est le personnel qui pose problème. Avec les autres demandeurs, ça, c'est clair [que ça pose problème]. La seule solution qu'ils trouvent, c'est d'enlever la personne, de la placer de centre en centre, jusqu'à ce qu'elle arrive chez nous. » [Le Refuge Bruxelles/ Opvanghuis]

Ces exemples de violences institutionnelles rejoignent ceux pointés par certaines associations dans l'accueil de victimes de violences conjugales (cf. *supra*, point 2), et que le rapport d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul (Lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique) dénonçait en ces termes : « *De nombreux professionnels et professionnelles en contact avec les femmes victimes de violences ne sont ni formés ni suffisamment outillés à la compréhension des violences de genre et à la façon de les prendre en charge. Ce faisant, les institutions font elles-mêmes preuve de violence* »⁸⁶. Comme l'explique le chercheur Abraham Franssen dans un article d'Alter Echos cherchant à préciser le concept de violences institutionnelles, « *il peut arriver que cette prise en charge [par les institutions du social assistanciel] soit elle-même source de victimation secondaire, par les effets d'étiquetage et de stigmatisation ou par le non-respect de droits fondamentaux [...] Le social qui prétend aider et soutenir [est] parfois maltraitant dans son fonctionnement ou son dysfonctionnement* »⁸⁷. Comme le souligne encore le chercheur dans l'article, on ne peut que rappeler que les travailleurs « *ne sont pas de mauvaise intention* » et qu'ils sont aussi « *victimes de politiques sociales qui génèrent des violences* ». C'est ce qu'a voulu mettre sur le devant de la scène une publication du Smes, avec la collaboration de Transit asbl, en documentant les différentes formes de violences qui s'exercent au sein d'institutions d'aide et de soins, qu'elles s'exercent de la société envers les institutions, les professionnels et les usagers, des institutions envers les professionnels et les usagers, des professionnels entre eux, des professionnels envers les usagers, des usagers envers les professionnels, l'institution ou envers d'autres usagers :

⁸⁶ « Evaluation de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique par la Belgique », Rapport alternatif rédigé par la coalition « Ensemble contre les violences », février 2019, citée dans LEGRAND Manon, « Discrimination de genre et violences institutionnelles : la double peine. De quoi parle-t-on ? », *Alter Echos*, n°491, mars 2021, p.17.

⁸⁷ LEGRAND Manon, *Ibidem*.

« Les politiques sociales actuelles sont elles aussi génératrices de violence. Elles conditionnent de plus en plus l'accès aux droits fondamentaux. Elles excluent plus qu'elles n'intègrent. Elles pointent une responsabilité individuelle là où les causes sont avant tout sociétales, et elles glissent vers une normativité qui laisse peu de place à l'expression d'une différence ou même d'une souffrance. Sur le terrain, les institutions, travailleurs et usagers ressentent de manière aigüe cette violence sociale, et témoignent de son aggravation. »⁸⁸

La tension permanente qui pèse sur les moyens financiers des secteurs du social et de la santé, la charge administrative grandissante qui diminue le temps disponible pour le travail social lui-même, la complexité croissante de problématiques, appelant des compétences parfois très techniques (par exemple en droit des étrangers) expliquent, en partie, la difficulté du secteur à se former sur les questions de genre et sur les spécificités des besoins des femmes en situation ou en risque de sans-abrisme.

⁸⁸ ALLART Muriel, DE BACKER Mathieu (coord.), « Violences dans les institutions d'aide et de soins. Une réflexion systémique et des pistes d'intervention », Smes, en partenariat avec Transit asbl, mis en ligne le 4 mai 2020, consulté le 7 novembre 2021. URL : https://smes.be/wp-content/uploads/2020/05/smes_02_web_fr_final.pdf

L'humanité

*Un centre riche en amitié et en bien-être
Où il est bon de causer de tout et de rien
De décompresser et d'évoluer avec beaucoup de facilité.
Une sensation géniale d'être en harmonie avec l'humanité
Une façon de rester humble et avoir comme intermédiaire
une issue joviale
Pouvoir un peu se délasser comme un petit koala et faire
la lumière sur des moments passés
Pouvoir être neutre dans nos pensées
Avoir une ouverture d'esprit dans l'expression de nos
sentiments, et faire une pause de qualité, pouvoir rêver
en toute sécurité, et prendre soin de sa santé
Avoir la tolérance d'un travail à volonté et de pouvoir
unir nos idées, nos rêves.
Se sentir pousser des ailes un peu comme une wonderwoman,
et un xanthie, qui illumine la nuit.
Youpie, je me sens émerveillée à l'idée d'y penser.
Ça me donne une lumière de zénitude, tout en pensée.*

Sarah, atelier d'écriture, novembre 2021

DEUXIÈME PARTIE

Recommandations

Avant de lister des recommandations issues de nos entretiens et du travail mené par le comité de pilotage et le groupe de femmes expertes du vécu, nous commencerons par rappeler quelques-unes des recommandations de la FEANTSA, édictées dans son « *guide pour développer un soutien et des solutions efficaces tenant compte du genre pour les femmes sans abri* »⁸⁹. Nous adhérons pleinement à toutes ces recommandations :

- « *Créer de la sécurité en proposant des espaces uniquement pour les femmes, par les femmes ;*
- *Travailler à partir d'un modèle d'autonomisation (« empowerment ») basé sur les forces pour donner aux femmes le choix et les autoriser à reprendre contrôle sur leur vie ;*
- *Etablir la sécurité physique, psychologique et émotionnelle des femmes et travailler depuis une perspective qui reconnaît les violences fondées sur le genre comme cause du sans-abrisme des femmes, et l'impact des traumas sur ces femmes ;*
- *Fournir une formation aux équipes pour reconnaître les violences fondées sur le genre et les effets des traumas ;*
- *Reconnaître la diversité des situations des femmes, et offrir un accompagnement compréhensif et adapté à la gamme complète des situations, par exemple fournir du soutien en cas de deuil ou de perte d'un enfant, du soutien à la parentalité ou au rétablissement du lien avec les enfants, du soutien pour réduire les souffrances dues au sexe tarifé / travail du sexe, favoriser l'accès au droit à la santé sexuelle et reproductive, offrir du soutien en termes de santé mentale ou d'addiction, etc. ;*
- *Valoriser la voix des femmes, par exemple via la recherche par les pairs, en encourageant le soutien entre pairs et la participation à la conception et la prestation des services. »*⁹⁰

⁸⁹ FEANTSA, « Guide for developing effective gender-responsive support and solutions for women experiencing homelessness », mis en ligne le 8 mars 2021, consulté le 15 avril 2021. URL : <https://www.feantsa.org/en/toolkit/2021/03/08/guide-for-developing-effective-gender-responsive-support-and-solutions-for-women-experiencing-homelessness?bcParent=27>

⁹⁰ Traduction libre. Voir les recommandations complètes en anglais, en ligne : <https://www.feantsa.org/en/toolkit/2021/03/08/guide-for-developing-effective-gender-responsive-support-and-solutions-for-women-experiencing-homelessness?bcParent=27>

En complément aux recommandations de la FEANTSA, nous proposons les recommandations suivantes, pour le secteur bruxellois :

- Améliorer la méthodologie de dénombrement de Bruss’help, de façon à mesurer davantage le sans-abrisme caché, via les catégories de « logement précaire » et de « logement inadéquat » peu ou pas mesurées actuellement ;
- Mener une étude qualitative sur le sans-abrisme caché des femmes et sur leurs réticences à recourir au secteur sans-abri ;
- Créer une formation spécifique à destination des travailleurs et travailleuses sociaux·ales qui croiserait les questions de genre, de violences faites aux femmes et de sans-abrisme / grande précarité, en partenariat avec les associations déjà spécialisées ;
- Créer une formation spécifique sur les questions de transidentité et de non-binarité à l’adresse du secteur sans-abri, en partenariat avec les associations déjà spécialisées ;
- Multiplier, mettre en lien et rendre plus visibles les initiatives d’espaces / de moments non-mixtes, uniquement pour femmes ;
- Rapprocher les associations du secteur sans-abri et du secteur « droits des femmes », ainsi que les organisations travaillant avec les personnes LGBTQIA+ et les personnes ayant une activité prostitutionnelle, de façon à développer une meilleure connaissance réciproque et d’éventuelles collaborations ;
- Coconstruire avec le Centre de prise en charge des violences sexuelles (CPVS) un nouveau protocole d’intervention pour les femmes en situation de sans-abrisme ou de grande précarité victimes de viols ;
- Créer des modules de sensibilisation au sexisme et aux violences de genre et de réflexion sur les masculinités à destination du public masculin du secteur ;
- Outiller les travailleurs et travailleuses du secteur pour savoir comment réagir à des comportements ou propos sexistes ;
- Abaisser le seuil d’accès de certaines maisons d’accueil pour femmes, de façon à inclure davantage de profils qui y ont peu accès pour le moment : femmes présentant un double diagnostic santé mentale – addictions, femmes sans papiers, femmes âgées, etc.

- Intégrer dans le budget des structures d'accueil de jour et d'hébergement la prise en charge de serviettes hygiéniques et produits d'hygiène intime, de façon à lutter contre la précarité menstruelle ;
- Mettre en place des groupes de parole entre femmes en situation de sans-abrisme ;
- Rendre accessibles davantage de rendez-vous de suivi thérapeutique individuels gratuits ;
- Créer un groupe de travail rassemblant des travailleur.euse.s sociaux.ales de différentes associations désireux.euse.s de réfléchir ensemble aux questions de genre, aux violences faites aux femmes et à la place et à l'accompagnement des femmes et des personnes LGBTQIA+ en situation de sans-abrisme, en vue d'échanger des bonnes pratiques et d'initier des projets communs ;
- Penser la sexualité et l'intimité des personnes sans abri dans le secteur, singulièrement en hébergement, et sortir du tabou ;
- Créer des ateliers et des animations à destination des couples, qui permettraient d'aborder le fonctionnement du couple, les stéréotypes de genre, les violences conjugales, la sexualité et la parentalité ;
- Créer un dispositif d'accueil de jour, bas seuil, pour femmes en situation ou en risque de sans-abrisme.

Un dispositif d'accueil de jour bas seuil par et pour les femmes

Constatant, au fil de nos lectures, de nos entretiens avec le secteur sans-abri, le secteur des droits des femmes et d'autres associations, ainsi que de nos séances de travail avec le comité de pilotage et le groupe de femmes expertes du vécu,

- L'absence, dans le secteur sans-abri d'une structure répondant de façon *spécifique* aux besoins des femmes en situation ou en risque de sans-abrisme, tenant compte des rapports de domination fondés sur le sexe et le genre, des discriminations structurelles et des violences systémiques vécues par les femmes,
- L'absence d'une formation croisant les enjeux de grande précarité, de sans-abrisme, de genre et de violences faites aux femmes à destination des travailleurs sociaux et

travailleuses sociales du secteur, et *de facto* le manque d'outils de ces travailleur·euse·s, voire le sentiment d'impuissance de certain·e·s, pour faire face à des situations complexes croisant ces enjeux,

- La faible prise en compte par le secteur des trajectoires et des formes de sans-abrisme spécifiquement investies par les femmes (sans-abrisme caché) et, par conséquent, le manque de réponses adaptées à ces situations,
- Le besoin d'espaces et de moments de répit sécurisants, à l'abri de la présence masculine, exprimé par les femmes en situation ou en risque de sans-abrisme, ayant par ailleurs, dans leur immense majorité, vécu des violences fondées sur le genre au cours de leur parcours,
- La non-identification par une série de femmes au stéréotype masculin de la personne sans abri,
- Et, en conséquence de tous ces points, le non-recours, par certaines femmes, aux services fondamentaux et donc à leurs droits, avec le risque d'un éloignement du secteur sans-abri, d'une mise en danger, et d'une aggravation de l'état des personnes,

L'Ilot plaide pour la création d'un **dispositif d'accueil de jour bas seuil pour femmes uniquement**. L'action de ce dispositif de jour pour femmes permettra d'**offrir un lieu d'accueil qui tienne compte et tente de répondre aux besoins spécifiques des femmes en situation ou en risque de sans-abrisme**. Le premier besoin identifié étant la **sécurisation**, la non-mixité choisie permettra aux femmes qui le désirent d'échapper un temps à la domination masculine s'exerçant de façon générale dans l'espace public, et particulièrement à l'encontre des femmes en situation de sans-abrisme.

Le dispositif d'accueil de jour bas seuil aura pour mission de **construire des solutions dignes et durables pour permettre aux femmes de sortir définitivement du sans-abrisme** et de se projeter durablement dans l'avenir en tant que **membres reconnues de la société**, disposant de l'ensemble de leurs droits et en capacité d'exercer leurs devoirs.

Pour répondre aux besoins rencontrés par les femmes sans abri et en situation de grande précarité, le centre organisera toute l'année une **offre large et diversifiée de services adaptés aux**

situations particulières des femmes confrontées aux violences multiples que sont la grande précarité, le sans-abrisme, et toutes formes de violences fondées sur le genre. Ces services répondront notamment aux besoins de base comme se nourrir, se réchauffer, se laver, laver ses vêtements et disposer de consignes, mais viseront aussi à donner aux femmes des outils pour entamer un processus d'émancipation.

Ses actions s'inscrivent dans un engagement à trois niveaux :

- **L'accompagnement psychosocial individuel et sur mesure** des femmes qui s'adresseront au centre d'accueil de jour, par une équipe multidisciplinaire formée aux questions de genre, et à l'accompagnement des victimes de violences fondées sur le genre ;
- **Un travail collectif** incluant le public cible dans les modes de gestion et de fonctionnement des services proposés en vue de redonner du pouvoir d'agir aux femmes ;
- **Un engagement sociétal** qui passe par une réflexion sur les causes et les conséquences du sans-abrisme au féminin, par le développement d'une expertise sur ces thématiques spécifiques et par le lobbying politique.

Le dispositif sera pensé, construit et porté dans une dynamique **sectorielle** et **intersectorielle**, à savoir en impliquant des associations partenaires du **secteur sans-abri**, mais aussi **du secteur « droits des femmes »** et en collaborant avec des associations spécialisées travaillant déjà auprès des publics de femmes migrantes, sans-papiers, LGBTQIA+, exerçant une activité prostitutionnelle, etc. En ce sens, le centre développera un travail social qui intègre systématiquement et structurellement une approche de genre, dans une perspective féministe intersectionnelle, c'est-à-dire en reconnaissant les différents systèmes de domination qui s'exercent sur les femmes concernées, ainsi que les discriminations et violences croisées qu'ils produisent, et en tenant compte dans le travail d'accompagnement psycho-médico-social.

Conclusion

À l'issue de cette étude exploratoire, L'Ilot estime qu'une première réponse aux besoins spécifiques des femmes en situation de sans-abrisme est la création d'un dispositif d'accueil de jour, bas seuil, uniquement ouvert aux femmes. Or, il importe de rappeler ici que ce projet n'a nullement la prétention de répondre à tous les problèmes et de combler tous les manques dans l'accompagnement des femmes en situation ou en risque de sans-abrisme. Simplement parce que « *les femmes en situation ou en risque de sans-abrisme* » s'avère un groupe hétérogène, avec des parcours, des situations et des besoins extrêmement divers. Pour répondre au mieux à cette complexité, de multiples expertises sont nécessaires. Elles existent déjà. Parfois à l'état embryonnaire, dans la tête d'un.e travailleur.euse social.e qui, sur le terrain, développe une approche fondée sur le genre pour un public spécifique. Dans certaines associations, des projets innovants, comme des moments en non-mixité, rendent soudainement visible un public jusque-là absent des structures. Des groupes de travail se formalisent aussi, via certaines fédérations. Mais ces pratiques, ces échanges, ces expertises demeurent encore trop dispersés, et ponctuels. Nous avons besoin de les rassembler, de les nourrir, de les multiplier, de les diffuser et de les généraliser à l'ensemble du secteur.

Le projet de L'Ilot, en créant un centre de jour pour femmes, est donc bien de s'inscrire dans un secteur qui se questionne et s'outille de plus en plus sur ces questions de genre et de violences faites aux femmes, en mettant toutes ces expertises autour de la table. Et en en convoquant d'autres, issues des mouvements de femmes, et des associations spécialisées. L'ambition de L'Ilot, et des partenaires qui ont déjà été impliqués dans le comité de pilotage de la recherche, est d'ajouter une pièce au puzzle, de proposer une offre supplémentaire, qui viendrait compléter le paysage du secteur sans-abri bruxellois. Ce qui ne doit nullement exempter ce dernier de monter en compétences sur le sujet et de questionner, repenser en permanence ses pratiques au prisme du genre, mais aussi des autres rapports de domination qui existent dans nos sociétés.

C'est, surtout, d'offrir aux femmes en situation de sans-abrisme un espace-temps qu'elles ne trouvent pas aujourd'hui, dans la capitale de l'Europe. « *Un point fixe pour les femmes sans domicile* », comme l'a écrit Marie, une des expertes du vécu ayant pris part à la

conceptualisation du projet. Un point d'ancrage, un repère, où se (dé)(re)poser, et où on peut simplement se dire et s'entendre dire « *à demain* » - car « *ça fait du bien au moral* » - comme l'a souligné Cindy, une autre participante. Un lieu, un moment, où on peut échapper aux regards des hommes, aux avances, voire aux gestes, aux agressions verbales, physiques ou sexuelles – ou juste à la crainte de celles-ci. Une parenthèse où on n'a pas à « *s'adapter aux hommes* » (autre constat d'une participante), toujours majoritaires dans les centres de jour. Toutes les femmes en situation de sans-abrisme n'auront pas forcément envie de se retrouver entre elles. Ou pas tout le temps. Ou pas tous les jours. Au moins auront-elles désormais en tête cette possibilité.

Au moins auront-elles désormais le choix.

Un rêve qui deviendra une réalité

L'amour et l'amitié que l'on trouvera dans cet endroit où l'on sera entourées de bénévoles créera au centre de ces dames une énergie électrique qui donnera la force de combattre les faiblesses du genre humain

L'inventivité des idées entraînera la joie sur une kermesse de lumières où la meute, déterminée par le naturel et non l'origine ou la philosophie des personnes

La quiétude de ce lieu entraînera le plus profond respect et le sentiment de sécurité de chacune

Il y aura des tendances aussi vastes que les univers connus et inconnus
Toutes les valeurs y seront acceptées et respectées

Waw ! Il n'y aura aucune xénophobie :
toutes seront les bienvenues
Les yeux pourront se poser partout pour y trouver la zénitude

Joëlle, atelier d'écriture, novembre 2021

Bibliographie

FONDATION ABBE PIERRE - FEANTSA, « 6^e regard sur le mal-logement en Europe. 2021 », mai 2021, mis en ligne le 6 mai 2021, consulté le 14 décembre 2021. URL : https://www.feantsa.org/public/user/Resources/reports/2021/6th_Overview_of_Housing_Exclusion_in_Europe_2021_FR.pdf

ALLART Muriel, DE BACKER Mathieu (coord.), « Violences dans les institutions d'aide et de soins. Une réflexion systémique et des pistes d'intervention », Smes - Transit asbl, mis en ligne le 4 mai 2020, consulté le 7 novembre 2021. URL : https://smes.be/wp-content/uploads/2020/05/smes_02_web_fr_final.pdf

ALMEIDA CABRAL, Mauro, (*L*)armes d'errance : habiter la rue au féminin, Louvain-la-Neuve, Academia-L'Harmattan, 2020 (« Transitions sociales et résistances »).

ALPES MAYBRITT, Jill, « Les dynamiques sociologiques entre contrôle des migrations et protection sociale : femmes migrantes sans papiers en quête d'hébergement à Paris », *Revue européenne des migrations internationales* [En ligne], vol. 33 - n°4, 2017, mis en ligne le 01 décembre 2019, consulté le 09 août 2021. URL : <http://journals.openedition.org/remi/9189>.

AMERIJCKX, Gaëlle, ENGLERT, Marion, NOËL, Laurence, VAN DER PLANCKE, Véronique, BERNARD Nicolas, « Précarités-mal-logement et expulsions domiciliaires en Région bruxelloise », Observatoire de la santé et du social, rapport thématique 2018, mis en ligne le 23 octobre 2019, consulté le 10 octobre 2021. URL : <https://www.ccc-ggc.brussels/fr/observatbru/publications/2018-rapport-thematique-precarites-mal-logement-et-expulsions-domiciliaires>

BELLOT Céline, RIVARD Jacinthe, « Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative », *Criminologie* [En ligne], vol. 50 – n°2, 2017, mis en ligne en 2017, consulté le 22 novembre 2021. URL : <http://id.erudit.org/iderudit/1041700ar>.

BERNARD, Nicolas, « Femmes et (mal-)logement : le rôle du droit », *Les échos du logement*, n°126, décembre 2019, pp. 13-15.

BERNARD, Nicolas, « Les femmes, la précarité et le mal-logement : un lien fatal à dénouer », *Courrier hebdomadaire du CRISP* [En ligne], Vol. 1970 – n°25, 2007, pp.5-36, mis en ligne le 1^{er} janvier 2008, consulté le 27 mars 2021. URL : <https://www.cairn.info/revue-courrier-hebdomadaire-du-crisp-2007-25-page-5.htm>.

BOINOT, Karine, « Femmes sans abri. Précarité asexuée ? », *Vie sociale et traitements* [En ligne], Vol.97 – n°1, 2008, pp.100 à 105, mis en ligne le 30 septembre 2008, consulté le 10 août 2021. URL : <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2008-1-page-100.htm>.

BORZI, Samanta, *La drogue dans mes veines. Mes enfants dans la peau*, Paris, Editions PixL, 2016.

BOULANGER, Mélanie, *Sur la corde raide : Femmes et pauvreté, Femmes et monoparentalité – Etat des Lieux*, Femmes Prévoyantes Socialistes, juin 2010.

BOUMGHAR, Sarah, *Femmes SDF : à la rencontre de ces « Invisibles »*, TV5 Monde (« Terriennes »), janvier 2019. URL : <https://information.tv5monde.com/terriennes/femmes-sdf-la-rencontre-de-ces-invisibles-281442>.

BRETHERTON, Joanne, MAYOCK, Paula, *Women's homelessness. European evidence review*, FEANTSA, mars 2021, mis en ligne le 1^{er} avril 2021, consulté le 22 mars 2021. URL: <https://www.feantsa.org/en/report/2021/04/01/womens-homelessness-european-evidence-review?bcParent=27>.

BRIGITTE, *J'habite en bas de chez vous*, Paris, Oh! Editions, 2007.

BRUXELLES PRÉVENTION & SÉCURITÉ (BPS), « Les violences intrafamiliales en Région de Bruxelles-Capitale en période de confinement », *Focus de l'Observatoire n°1*, Bruxelles, 2020, mis en ligne le 1^{er} juin 2020, consulté le 10 octobre 2021. URL : https://bps-bpv.brussels/sites/default/files/2020-07/Focus1-lesviolencesintrafamilialesenperiodedeconfinement_0.pdf.

CASEY, Rionach, GOUDIE, Rosalind, REEVE, Kesia, « Homeless women in public spaces : strategies of resistance », *Housing studies*, 23, 6, 2008, pp. 899-916.

CASMAN, Marie-Thérèse, NIBONA, Marjorie et PEEMANS-POULLET, Hedwige, *Femmes monoparentales en Belgique*, Bruxelles, Université des Femmes, 2006. (« Pensées féministes »).

CHERENTI Ricardo, « L’homme le plus pauvre de Wallonie est (toujours) une femme », *CeRIS*, UMon, juin 2020, mis en ligne le 1^{er} juin 2020, consulté le 12 octobre 2021. URL : https://www.econospheres.be/IMG/pdf/homme_le_plus_pauvre_wallonie.pdf

COENEN, Marie-Thérèse (dir.), « Genre et travail social », *Travailler le social & Chroniques féministes*, n°41, Bruxelles, Université des femmes, 2008.

CONSEIL DES FEMMES FRANCOPHONES DE BELGIQUE, CENTRE D’ACTION LAÏQUE, « Regards sur la pauvreté des femmes », Portfolio, dans le cadre de la campagne « La pauvreté aussi est sexiste », mars 2021.

CORBEIL, Christine, MARCHAND, Isabelle, « L’intervention féministe intersectionnelle : un nouveau cadre d’analyse et d’intervention pour répondre aux besoins pluriels des femmes marginalisées et violentées », Montréal, Université du Québec, 2007, mis en ligne le 1^{er} janvier 2007, consulté le 1^{er} décembre 2021. URL : https://unites.uqam.ca/arir/pdf/interventionfeminineintersectionnelle_marchand_corbeil.pdf

COUSINEAU Marie-Marthe, FLYNN Catherine, *Violence faite aux femmes de la part de partenaires intimes et itinérance : mieux comprendre pour intervenir de façon concertée*, Rapport de recherche, Québec, Fonds de recherche Société et Culture, 2018.

CRAPEZ, Sophie, CASSILDE, Stéphanie et HUYGENS Suzanne (dir.), *Construire avec les naufragés. Un accueilpagnement psycho-médico-social des personnes sans-abri*, Charleroi, Éditions Université Ouverte, 2021.

CULTURE ET SANTÉ, *Comment améliorer le recours aux services du social et de la santé pour les femmes ayant vécu l’exil ?*, Tables d’échange santé migrant·e·s, Edition 2018, mis en ligne

le 1^{er} décembre 2018, consulté le 14 décembre 2021. URL : <file:///C:/Users/Elodie/AppData/Local/Temp/Rapport%20tasami%202018%20VF.pdf>

DE GENDT, Pascal, « Les particularité du « sans-abrisme » au féminin. Sans-abrisme au féminin : enjeux et réalités », *Analyse & Etudes Société*, Siréas asbl, 2012. URL : <http://lesitinekc.cluster020.hosting.ovh.net/lesitinerrances/images/stories/analyse2012/int12/int1215.pdf>.

DELCLITE, Thomas et GEENENS, Geneviève, « Inégalités de revenus entre femmes et hommes et pauvreté individuelle », *Statbel – La Belgique en chiffres*, Analyse n° 7, novembre 2019.

DESSOUROUX Christian, BENSLIMAN, Rachida, BERNARD, Nicolas, DE LAET, Sarah, DEMONTY François, MARISSAL Pierre, SURKYN Johan, « Le logement à Bruxelles : diagnostic et enjeux », *Brussels Studies* [En ligne], Notes de synthèse, n° 99, mis en ligne le 06 juin 2016, consulté le 10 octobre 2021. p.11. URL : <http://journals.openedition.org/brussels/1346>

DE VOS Dietert, VAN HOEVE Hildegard, « L'écart salarial entre les femmes et les hommes en Belgique. Rapport 2021 », Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes, Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation Sociale, 2021, mis en ligne en 2021, consulté le 12 octobre 2021. URL : https://igvmiefh.belgium.be/fr/publications/lecart_salarial_entre_les_femmes_et_les_hommes_en_belgique_rapport_2021

DIERICKX, Ariane, « Femmes sans abri : pourquoi elles se masculinisent », mars 2017, *Le Vif* [En ligne], mis en ligne le 8 mars 2017, consulté le 24 mars 2021. URL : <https://www.levif.be/actualite/belgique/femmes-sans-abri-pourquoi-elles-se-masculinisent/article-opinion-625219.html>.

DRYEF, Zineb, « Les gamines à la dérive de Barbès », *Le Monde*, mis en ligne le 5 mars 2021, consulté le 8 juillet 2021. URL : https://www.lemonde.fr/m-le-mag/article/2021/03/05/drogue-prostitution-delinquance-les-enfants-perdus-de-barbes_6072014_4500055.html.

DUMONT, Elina, *Longtemps, j'ai habité dehors*, Paris, Flammarion, 2013.

EMMANUEL, Noémie, LEGRAND, Manon, « Un toit pour soi. Freins et leviers pour se loger », *Axelle*, n° 199, mai 2017, pp. 12-15.

EMMANUEL, Noémie, « Le Logement, un droit pour toutes », Vie Féminine, étude 2016.

Etude portant sur le genre dans la prise en charge des personnes en situation de précarité, MIPES (Mission d'information sur la pauvreté et l'Exclusion sociale en Ile-de-France), Rapport d'analyse des entretiens menés auprès de centres d'hébergement et d'accueil de jour franciliens, mis en ligne en 2012, consulté le 2 novembre 2021. URL : https://www.cnle.gouv.fr/IMG/pdf/Actes_MIPES_Genre_et_pauvrete_mars2012.pdf.

Etude sur l'état de santé, l'accès aux soins et l'accès aux droits des personnes en situation de prostitution rencontrées dans des structures sociales et médicales, Etude Prosanté 2010-2011, Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS), Institut de veille sanitaire (InVS), publié le 1^{er} mars 2013, consulté le 6 septembre 2021, p.36. URL : <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/etude-prosante.-etude-sur-l-etat-de-sante-l-acces-aux-soins-et-l-acces-aux-droits-des-personnes-en-situation-de-prostitution-rencontrees-dans-des>

Evaluation de la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique par la Belgique, Rapport alternatif, Coalition « Ensemble contre les violences », février 2019.

Evolution mensuelle du nombre de RIS selon le genre, Baromètre de l'intégration sociale, mis en ligne en octobre 2021, consulté le 20 octobre 2021. URL : https://stat.mis.be/fr/dashboard/ris_genre?menu=linecharts.

Faire et défaire le sans-abrisme au féminin, Appel à articles pour la publication d'un numéro thématique de la Collection 'Atelier de Recherches Sociologiques', Presses universitaires de Louvain, octobre 2020 (parution : automne 2021).

FEANTSA, « Guide for developing effective gender-responsive support and solutions for women experiencing homelessness », 2021, mis en ligne le 8 mars 2021, consulté le 15 avril 2021. URL : <https://www.feantsa.org/en/toolkit/2021/03/08/guide-for-developing-effective-gender-responsive-support-and-solutions-for-women-experiencing-homelessness?bcParent=27>

Féminisme et pandémie, Université des Femmes, *Chroniques féministes*, n° 126, juillet-décembre 2020.

FLYNN Catherine, LAPIERRE Simon, COUTURIER Pénélope, BROUSSEAU Marc-Olivier, « Agir avec les jeunes femmes de la rue pour une Praxis de l'intersectionnalité – Réflexion autour du projet PARVIS », *Reflets* [En ligne], Vol. 23 – n°2, pp. 109-140, mis en ligne le 14 février 2018, consulté le 2 novembre 2021. URL : <https://id.erudit.org/iderudit/1043304ar>.

FONDATION ROI BAUDOIN, « Baromètre de la précarité énergétique et hydrique », 6^e édition, mis en ligne le 3 mars 2020, consulté le 9 novembre 2021. URL : <https://www.kbsfrb.be/fr/barometres-de-la-precarite-energetique-et-hydrique>

GILISSEN, Pierre, « Flandre : les sans-logis sont de plus en plus souvent des femmes immigrées », *Alter Echos*, n° 192, août 2005.

GILLET Julie, « Droit d'asile au féminin : parcours de combattantes », *Femmes Prévoyantes socialistes*, 2016.

GILLET, Julie, « Un toit, mon droit ! Douze femmes en colère », *Femmes Prévoyantes Socialistes*, Etude 2017.

GILLET Julie, « Sans-abrisme au féminin : enjeux et réalités », *Femmes Prévoyantes Socialistes*, 2017.

HERMANS Koen, ITALIANO Patrick, *Dénombrement du sans-abrisme et de l'absence de chez-soi. Rapport global*, Fondation Roi Baudouin, 2021, mis en ligne le 17 mars 2021, consulté le 8 septembre 2021. URL : <https://www.kbsfrb.be/fr/Activities/Publications/2021/20210316NT2>.

HORVAT Nicolas, STRIANO Mauro, *Dénombrement des personnes sans-abri et mal logées en Région de Bruxelles-Capitale. Sixième édition. 9 novembre 2020*, Bruss'Help, mai 2021, mis en ligne le 11 mai 2020, consulté le 15 mai 2020. URL : http://www.brusshelp.org/images/Denombrement2020_vdef.pdf.

ITALIANO, Patrick, *Femmes en errance, le sans-abrisme au féminin. Recherche-action sur le parcours des femmes avec enfants au sein de trois structures d'accueil en Wallonie et à Bruxelles*, Fondation Roi Baudouin, 2016

JASSOGNE, Pierre, « Elles racontent leur vie après la rue », *Alter-Echos*, n° 464, mai 2018.

KESSAS, Safia, « La voie d'Henriette », Iota Production, 26 minutes, septembre 2021. URL : https://www.rtbf.be/auvio/detail_les-nouveaux-voisins?id=2808575.

LAJEUNIE Claire, *Sur la route des invisibles*, Paris, Michalon Editeur, 2015.

LAJEUNIE Claire, « Femmes Invisibles, survivre dans la rue », *Le Monde en face*, France 5, 2017.

LANZARINI, Corinne, « Survivre à la rue. Violences faites aux femmes et relations aux institutions d'aide sociale », *Cahiers du Genre*, Vol. 35 – n°2, 2003, pp. 95 à 115.

« L'espérance de vie des personnes qui vivent dans la rue est de moins de 50 ans », *France Info*, mis en ligne le 29 octobre 2019, consulté le 5 octobre 2021. URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/paris-ile-de-france/paris/esperance-vie-personnes-qui-vivent-rue-est-moins-50-ans-1742569.html>.

« Le COVID-19, nouvel ennemi des droits des femmes ? », *Conseil des Femmes Francophones de Belgique*, mis en ligne le 28 avril 2020, consulté le 11 mai 2021. URL : <https://www.cffb.be/le-covid-19-nouvel-ennemi-des-droits-des-femmes/>

« Le genre en région de Bruxelles-capitale. Un état des lieux en chiffres », *Equal.brussels*, 2019, mis en ligne en novembre 2019, consulté le 27 octobre 2021. URL : <https://equal.brussels/fr/publications/>

LEGRAND, Manon, « Agressions, exploitation et harcèlement sexuel : le quotidien des femmes en exil », *Alter Echos*, janvier 2016.

LEGRAND, Manon, « Circulaire ‘Tolérance zéro’ contre les violences conjugales : un bulletin mitigé », *Alter Echos*, n° 421, avril 2016.

LEGRAND, Manon, « La santé mentale inégale avec les femmes », *Alter Echos*, n° 429-430, septembre 2016.

LEGRAND, Manon, « Sans-abrisme et féminisme : des enjeux à croiser », *Alter Echos*, mars 2018.

LEGRAND Manon, « Discrimination de genre et violences institutionnelles : la double peine. De quoi parle-t-on ? », *Alter Echos*, n°491, mars 2021, p.16-17.

LELUBRE, Marjorie, « La féminisation du sans-abrisme bruxellois : une évolution à mieux définir », *Brussels Studies*, Collection générale n° 62, 2012.

LELUBRE, Marjorie, « La femme sans-abri, quelle place au sein du secteur de la lutte contre l’exclusion au logement », *Chroniques féministes*, n° 121, janvier-juin 2018.

LELUBRE, Marjorie, « Vivre l’exclusion du logement au féminin », *Les échos du logement*, n°126, décembre 2019, pp. 8-11.

LEO, Alessandra, « Miriam, aide aux mamans solos », *Alter Echos*, n° 462, 20 mars 2018.

LIAGRE, R., PERDAENS, A. et WAGENER, Martin, *Femmes en rue, dans les services d’hébergement d’urgence et les maisons d’accueil bruxelloises*, Bruxelles, Centre d’appui au secteur bruxellois d’aide aux sans-abri – La Strada, 2016. URL : https://lastrada.brussels/portail/images/Strada_rapport_femme_2016_FR_VF.pdf

LOISON-LERUSTE, Marie et PERRIER, Gwenaëlle, « Les trajectoires des femmes sans domicile à travers le prisme du genre: entre vulnérabilité et protection », *Déviance et société* [En ligne], vol. 43 – n°1, pp. 77-110, 2019, mis en ligne le 13 mars 2019, consulté le 26 mai 2021. URL : <https://www.cairn.info/journal-deviance-et-societe-2019-1-page-77.htm>.

LOOTVOET, Valérie, *Au féminin précaire. Comment les femmes vivent-elles la précarité aujourd’hui ?*, Bruxelles, Vie Féminine, 2012.

LUONG, Julie, « Sans-abrisme au féminin », *Alter-Echos*, n° 426, juin 2016.

LUONG, Julie, « Violences conjugales : mettre à la porte et après ? », *Alter-Echos*, n° 488, novembre 2020.

MARCILLAT Audrey, MAURIN Marine, « Singularisation, différenciation : pratiques de la (non) mixité dans l'intervention sociale auprès des personnes sans-abri », *Nouvelles Questions Féministes* [En ligne], Vol 37 – n°2, 2018, pp. 90-105, mis en ligne le 29 novembre 2018, consulté le 16 novembre 2021. URL : <https://www.cairn.info/revue-nouvelles-questions-feministes-2018-2-page-90.htm>

MARPSAT, Maryse, « Un avantage sous contrainte : le risque moindre pour les femmes de se trouver sans abri », *Population*, 54^e année, n°6, 1999, pp.885-932.

MATHIEU, Nicole-Claude, *L'anatomie du politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-Femmes éditions, 1991.

MAURIN, Marine, « Femmes sans abri : vivre la ville la nuit. Représentations et pratiques », *Les Annales de la recherche urbaine* [En ligne], n°112, 2017, numéro thématique « Le genre urbain », pp. 138-149, mis en ligne en 2017, consulté le 5 avril 2021. URL : www.persee.fr/doc/aru_0180-930x_2017_num_112_1_3247.

MAURIN, Marine, « Prendre place. Les femmes sans-abri dans les dispositifs d'accueil et d'hébergement en France et au Québec », *Nouvelles pratiques sociales* [En ligne], Vol. 27, n° 2, 2015, Numéro thématique « Normativités, marginalités sociales et intervention », pp.253-269, mis en ligne le 19 octobre 2016, consulté le 5 avril 2021. URL : <https://id.erudit.org/iderudit/1037691ar>.

MAYOL, Séverine, « L'ordinaire comme commencement du travail sur soi : le cas de la prise en charge des hommes et des femmes sans domicile », *Raison publique* [En ligne], vol. 18, n°1, 2014, p. 109-121, mis en ligne le 1^{er} janvier 2017, consulté le 29 novembre 2021. URL : <https://www.cairn.info/revue-raison-publique1-2014-1-page-109.htm>

MAYOL, Séverine, « La construction dialectique de la normalité : analyse des normes de genre dans un dispositif français d'intervention sociale », *Nouvelles pratiques sociales* [En ligne], vol. 27 – n°2, pp. 60–76, mis en ligne le 19 octobre 2016, consulté le 29 novembre 2021. URL : <https://id.erudit.org/iderudit/1037679ar>

MEYSENQ, Licia, « J'ai été violée 70 fois en 17 ans de rue » : le grand tabou des agressions sexuelles sur les femmes SDF », *France Info*, mis en ligne le 17 septembre 2017, consulté le 6 octobre 2021. URL : https://www.francetvinfo.fr/societe/droits-des-femmes/j-ai-ete-violee-70-fois-en-17-ans-de-rue-le-grand-tabou-des-agressions-sexuelles-sur-les-femmes-sdf_2345935.html

MORMONT, Marinette, « Femmes sans abri : les griffes de la nuit », dans : *Alter-Echos*, n° 476, septembre 2019

MORMONT, Marinette, « Maisons d'accueil : pas facile d'y entrer, difficile d'en sortir », *Alter Echos*, n°480, janvier 2020.

MORMONT, Marinette, « Femmes sans abri et fantômes du passé », *Alter Echos*, n°491, mars 2021, pp 18-22.

Les MORTS DE LA RUE (collectif), Rapport d'activité 2015. URL : http://mortsdelarue.brussels/IMG/pdf/ra_col_2015.pdf.

LES MORTS DE LA RUE COLLECTIF, « Mortalité des personnes sans-domicile 2020, Dénombrer et décrire, Rapport annuel 2021, données 2020 », Novembre 2021. URL : http://www.mortsdelarue.org/IMG/pdf/Rapport_VF_maquette_2.pdf.

MOSS, Kate, SINGH, Paramjit, *Women rough sleepers in Europe : Homelessness and victims of domestic abuse*, Bristol, Policy Press, 2015.

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL BRUXELLES, *Femmes, précarités et pauvreté en Région bruxelloise – Rapport bruxellois sur l'état de la pauvreté 2014*, mis en ligne le 29 juin 2015, consulté le 19 octobre 2021. URL : <https://www.ccc->

ggc.brussels/sites/default/files/documents/graphics/rapport-pauvrete/rapport_thematique_2014-part1_tma_prot.pdf.

OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ ET DU SOCIAL BRUXELLES, *Baromètre social 2020*, mis en ligne le 30 juin 2021, consulté le 18 octobre 2021. URL : <https://www.ccc-ggc.brussels/fr/observatbru/publications/2020-barometre-social>.

PAPE, Pierrette, RONDIAI, Barbara, « Sans-abrisme et prostitution, une analyse féministe de terrain », *Chroniques féministes*, n° 121, janvier-juin 2018.

MÉDECINS DU MONDE, *Santé sexuelle et reproductive des femmes en situation de précarité à Bruxelles*, 2019. URL : <https://medecinsdumonde.be/system/files/publications/downloads/Rapport%20SSR%20-%20Version%20finale.pdf>.

SALEMBIER, Chloé, « De la petite maison dans la prairie aux marchands de sommeil. 40 récits de femmes pour analyser les ruptures, besoins et modes de débrouille face à l'inégalité de l'accès au logement », *Chroniques féministes*", Vol. 1 - n°122, 2018, pp. 5-8.

SAMUSOCIAL, *femmes. vrouwen*, octobre 2020.

SCHMITT Florent, « Quand la mixité de genre crée de la non-mixité. L'exemple des lieux d'hospitalité dans l'intervention sociale auprès des usager.e.s de drogues », Intervention dans le cadre du Colloque international francophone féministe « *Genre et travail social* », Saison 3, le 10 et 11 juin 2021.

SEMAH, Hassina, « L'impact du Covid-19 sur les inégalités entre les femmes et les hommes à Bruxelles. Demain ne peut être pire qu'hier pour l'égalité », Conseil bruxellois de l'égalité entre les femmes et les hommes, 2020, mis en ligne le 9 juin 2020, consulté le 29 juin 2021. URL : http://www.adviesraad-gelijke-kansen.irisnet.be/wp-content/uploads/2021/04/CONSEIL-BXL-EGALITE-FEMMES-HOMMES_RAPPORT-Fr-COVID19-2021_DEF-003.pdf.

STATBEL, « Forte hausse du taux d'emploi au deuxième trimestre 2021 », mis en ligne le 27 septembre 2021, consulté le 10 octobre 2021. URL : <https://statbel.fgov.be/fr/themes/emploi-formation/marche-du-travail/emploi-et-chomage>.

STREET, Claire, ODDIE, Deborah, *Des familles sans chez-soi : quel accompagnement des enfants et des parents en maison d'accueil ?*, Recherche-action, AMA, mai 2012.

STRIANO, Mauro, *Migrants intra-européens en situation de sans-abrisme à Bruxelles*, asbl DIOGENES vzw, FEANTSA, Bruss'Help, Bruxelles, 2019.

Taux de dépendance financière selon le sexe (Données révisées pour les enquêtes SILC 2016, 2017 et 2018), Institut wallon de l'Évaluation, de la Prospection et de la Statistique.

VALLET, Cédric, « Violences conjugales : les migrantes paient le prix fort », *Alter Echos*, n° 480, janvier 2020.

VANDEMEULEBROUCKE, Martine, « Violence conjugale : la difficile évaluation des risques », *Alter-Echos*, n° 461, mars 2018.

VANEUVILLE, Marie-Claire, *Femmes en errance. De la survie à l'existence*, Association Femmes SDF, Lyon, Chronique sociale, 2005.

VIDAL NAQUET, Pierre, « Les femmes SDF dans le système assistanciel », in BALLEST, Danièle (éd.), *Les SDF visibles, proches, citoyens*, Paris, PUF, 2005, pp. 167-178.

VIERENDEEL, Florence, « Covid-19 et violences faites aux femmes : quels impacts ? », *Femmes Prévoyantes Socialistes*, 2020.

VIERENDEEL, Florence, « Évaluation de la mise en application de la Convention d'Istanbul en Belgique : stop à l'inaction politique ! », *Femmes Prévoyantes Socialistes*, 2020.

WAGENER, Martin, « Le sans-abrisme à Bruxelles : une (in)visibilité toute relative... », *Bruxelles informations sociales*, n° 172, décembre 2014, pp.17-20.

WAGENER, Martin, « *HIVER 86.400 - Enquête quali-quantitative des utilisateurs des services d'accueil et d'accompagnement en journée* », 2014. URL : <http://hdl.handle.net/2078.1/188266>.

Annexes

L'**exclusion liée au logement** est un des problèmes de société traités dans le cadre de la Stratégie européenne pour la protection et l'inclusion sociale. La prévention de l'exclusion liée au logement et la réintégration des personnes sans domicile sont des questions qui nécessitent une connaissance des parcours et trajectoires qui mènent à de telles situations de vie.

FEANTSA, Fédération européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri, a développé une typologie de l'exclusion liée au logement appelée ETHOS (European Typology on Homelessness and housing exclusion).

La typologie part du principe que le concept de "logement" (ou "home" en anglais) est composé de trois domaines, dont l'absence pourrait constituer une forme d'exclusion liée au logement. Le fait d'avoir un logement peut

être interprété comme: avoir une habitation adéquate qu'une personne et sa famille peuvent posséder exclusivement (*domaine physique*); avoir un lieu de vie privée pour entretenir des relations sociales (*domaine social*); et avoir un titre légal d'occupation (*domaine légal*). De ce concept de logement sont dérivées quatre formes d'exclusion liée au logement: être sans abri, être sans logement, être en situation de logement précaire, être en situation de logement inadéquat - des situations qui indiquent toutes l'absence d'un logement. ETHOS classe donc les personnes sans domicile en fonction de leur situation de vie ou de logement ("home"). Ces catégories conceptuelles sont divisées en 13 catégories opérationnelles qui peuvent être utiles sur le plan de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de politiques de lutte contre l'exclusion liée au logement.

		Catégorie opérationnelle	Situation de vie	Définition générique
Catégorie Conceptuelle >	SANS ABRIS	1 Personnes vivant dans la rue	1.1 Espace public ou externe	Qui vit dans la rue ou dans des espaces publics, sans hébergement qui puisse être défini comme local d'habitation
		2 Personnes en hébergement d'urgence	2.1 Hébergement d'urgence	Personne sans lieu de résidence habituel qui fait usage des hébergements d'urgence, hébergements à bas prix
	SANS LOGEMENT	3 Personnes en foyer d'hébergement pour personnes sans domicile	3.1 Foyer d'hébergement d'insertion	Quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
			3.2 Logement provisoire	
			3.3 Hébergement de transition avec accompagnement	
		4 Personnes en foyer d'hébergement pour femmes	4.1 Hébergement pour femmes	Femmes hébergées du fait de violences domestiques et quand l'intention est que la durée du séjour soit courte
		5 Personnes en hébergement pour immigrants	5.1 Logement provisoire/centres d'accueil	Immigrants en hébergement d'accueil ou à court terme du fait de leur statut d'immigrants
	5.2 Hébergement pour travailleurs migrants			
	6 Personnes sortant d'institutions	6.1 Institutions pénales	Pas de logement disponible avant la libération Reste plus longtemps que prévu par manque de logement Pas de logement identifié (p.ex. au 18 ^e anniversaire)	
		6.2 Institutions médicales (*)		
	6.3 Institutions pour enfants / homes			
	7 Bénéficiaires d'un accompagnement au logement à plus long terme	7.1 Foyer d'hébergement médicalisé destiné aux personnes sans domicile plus âgées	Hébergement de longue durée avec accompagnement pour ex-sans-abri (normalement plus d'un an)	
		7.2 Logement accompagné pour ex-sans-abri		
LOGEMENT PRÉCAIRE	8 Personnes en habitat précaire	8.1 Provisoirement hébergé dans la famille/chez des amis	Qui vit dans un logement conventionnel, mais pas le lieu de résidence habituel du fait d'une absence de logement Occupation d'une habitation sans bail légal Occupation illégale d'un logement; Occupation d'un terrain sans droit légal	
		8.2 Sans bail de (sous-)location		
		8.3 Occupation illégale d'un terrain		
	9 Personnes menacées d'expulsion	9.1 Application d'une décision d'expulsion (location)	Quand les avis d'expulsion sont opérationnels	
9.2 Avis de saisie (propriétaire)		Quand le prêteur possède un avis légal de saisie		
10 Personnes menacées de violences domestiques	10.1 Incidents enregistrés par la police	Quand une action de police est prise pour s'assurer d'un lieu sûr pour les victimes de violences domestiques		
LOGEMENT INADÉQUAT	11 Personnes vivant dans des structures provisoires/non conventionnelles	11.1 Mobile homes	Pas conçu pour être un lieu de résidence habituel Abri, baraquement ou cabane de fortune Baraque ou cabane de structure semi permanente	
		11.2 Construction non conventionnelle		
		11.3 Habitat provisoire		
	12 Personnes en logement indigne	12.1 Logements inhabitables occupés	Défini comme impropre à être habité par la législation nationale ou par les règlements de construction	
13 Personnes vivant dans conditions de surpeuplement sévère	13.1 Norme nationale de surpeuplement la plus élevée	Défini comme excédant les normes nationales de densité en termes d'espace au sol ou de pièces utilisables		

Note: Un séjour de courte durée est défini comme normalement moins d'un an; un séjour de longue durée est défini comme plus d'un an. Cette définition est compatible avec les définitions du recensement telles qu'elles sont recommandées dans le rapport UNECE/EUROSTAT (2006)

(*) Inclut les centres de désintoxication, les hôpitaux psychiatriques, etc.



Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter le 5^e bilan de statistiques sur l'exclusion liée au logement en Europe (Edgar et Meert) sur le site de la FEANTSA www.feantsa.org.

La FEANTSA est soutenue financièrement par la Commission européenne. Les opinions exprimées sont celles des intervenants, la Commission n'est pas responsable de l'utilisation des informations qui sont incluses dans le présent dossier.

Fédération Européenne d'Associations Nationales Travaillant avec les Sans-Abri AISBL

FEANTSA

European Federation of National Associations Working with the Homeless AISBL